

feminist



ACTION

NEWS FROM THE NATIONAL ACTION COMMITTEE ON THE STATUS OF WOMEN



DAY CARE

DISAPPOINTMENT

Vol. 3 No. 1

February 1988

National Action Committee on the Status of Women
344 Bloor Street West, Suite 200
Toronto, Ontario M5S 1W9
ISSN 0831-3377

Mr. Kay Hacherson
32 Roswell Avenue
Toronto
ON M5R 1M4
0102 1293

LETTERS TO THE EDITOR

Dear Ms. Richardson:

I have just read *Feminist Action* (Vol. 2 #8) on informed voters and voting and it is the best I've ever read. Every woman of voting age should have a copy. It's required reading not only for women but for men too!

I noticed that *Feminist Action* is published eight times a year. How much is the subscription rate? This magazine is a must in this house, plus it would make a tremendous gift for many of my friends.

Thank you for putting together all this great information.

Else M. Kennedy,
Chemainus, B.C.

dent, was the editor of the special election issue of *Feminist Action* (Vol. 2 #8), November 1987.

Dear Editor:

I just read your bulletin *Action* for October 1987.

All I can say is "Wonderful!"

You already have done more for Bill C-51 than many medical associations and I suspect, more than the Canadian Lung Association. Great work!

As a financial supporter of NAC, I must add that this certainly reinforces my belief that you folks are on the ball. Kudos!

Garfield Mahood,
Non-Smokers' Rights Association
Toronto, Ontario

* Trudy Richardson, a NAC Vice-Presi-

CONTENTS

Child Care Plan 1
Mid-Year Meeting 2
Election Kit 3
Tax Reform 4
Organizational Review 5

COMMITTEE REPORTS

Justice 6
Pensions & Income Security 7
Housing 7
Survival of the Planet 8
Prostitution 8
Committee in Support of
Native Women 9
Legislative Update 10

REGIONAL REPORTS

Nova Scotia 11
Prince Edward Island 12
Newfoundland/Labrador 12
Quebec 13
Northern Ontario 13
Alberta 14
South-Central
British Columbia 15
Northwest Territories 15

Subscriber Service 9

NAC ANNUAL GENERAL MEETING

MARK YOUR CALENDARS NOW!

NAC's Annual General Meeting is coming up May 13 - 15, 1988. The theme will be *Feminism and Political Power*. Our keynote speaker will be a representative of the Icelandic Feminist Party. We do not have her name yet since in true feminist fashion they take turns going abroad to speak. This year we have made special provisions for first-timers by providing an orientation session. In addition, we will offer an optional alternate program of videos and informal speakers for non-voting delegates and observers. Committee roundtables and workshops will also be available so that your voice can be heard. Organizational review will be discussed at one workshop, a committee roundtable and for an hour and a half in the plenary. Register before April 13 and receive a 20% discount! The weekend promises to be informative and FUN. See you there!

Registration Fees	Advance (before April 13)	Regular
Delegate/Alternate	\$ 100	\$ 120
Observer	135	162
Student/Low Income	30	36

NAC MEMBER GROUPS - PLEASE NOTE THESE 1988 DEADLINES

- *Policy Resolutions & Constitutional Amendments* must be submitted to the NAC office, 344 Bloor St. W., Suite 505, Toronto, Ontario M5S 1W9 60 days (postmark 65 days) before the AGM.
- *Nominations to the NAC Executive* (by hand, courier or mail)
- *Member Group Annual Fees Reminder!* Membership fees for 1988 are now due. A member group in good standing is entitled to:
 - * send a voting delegate to the AGM
 - * submit policy resolutions, constitutional amendments and nominations for the NAC executive.

By hand/courier
March 15, 1988
Postmark
March 10, 1988
April 29, 1988
by 5:00 p.m.
January 1, 1988

Watch for further details in the next issue of *Feminist Action!* Member groups will receive a full registration package directly in early February. Others may call the NAC office from February on requesting one.

Elizabeth Ives-Ruyter, Chair, AGM Committee

Vol. 3, No. 1
February 1988

Feminist Action is published eight times a year by the National Action Committee on the Status of Women, 344 Bloor St. W., Suite 505, Toronto, Ontario M5S 1W9. (416) 922-3246 (T.D.D.)

Subscription rates: Individual \$15.00;
Institutions, U.S. & Overseas \$25.00.

ISSN 0831-3377

Editor: Elizabeth Amer
Publications
Co-ordinator: Maxine Hermolin
Translation: Gilbert Bélisle

We welcome your announcements and local news. However, we regret that unsolicited manuscripts cannot be returned.

OTTAWA UNVEILS NEW CHILD-CARE PLAN



by Louise Dulude

At last, on December 3, the federal government announced its long-postponed child-care proposals. According to the official releases, these consist of a \$5.4 billion package for the next seven years that would include the following:

- * Up to \$3 billion to be spent under a new *Canada Child Care Act* which would replace the child care provisions of the Canada Assistance Plan. This new program would provide cost-sharing of operational funds for profit as well as non-profit spaces, and enriched cost-sharing (75 per cent federal) for capital expenditures on non-profit child care.
- * Additional tax expenditures of \$2.3 billion as follows:
 - (a) doubling of the maximum child care deduction to \$4,000 per child under seven or having special needs; this is a regressive measure providing net benefits of \$1,800 to the richest parents, \$1,000 to those in the lowest tax bracket, and nothing to those below the tax threshold
 - (b) removing the overall limit of \$8,000 per family on the child care deduction
 - (c) increasing the refundable child tax credit by \$200 per child under seven for low and middle-income families which do not claim the child care deduction.
- * A \$100 million *Child Care Special Initiatives Fund* for research and public awareness programs on child care.

Mostly tax expenditures

The most intriguing aspect of these proposals is their failure to include the ongoing cost of the present child care

tax deduction, which is estimated at \$1.7 billion over the next seven years. Undoubtedly, the reason for this glaring omission was to camouflage the fact that total federal tax expenditures for child care, at \$4 billion (\$1.7 billion plus the new \$2.3 billion), with benefits heavily weighted in favour of upper-income parents, are by far the largest component of the federal policy.

NAC's position, and that of the Canadian Day Care Advocacy Association is that tax benefits given directly to parents are a waste of money and the least effective way of developing a system of quality child care services in Canada. The government's argument, which is that giving a few hundred dollars directly to parents will allow them to choose the kind of child care they want, is ridiculous when we know that good child care costs more than \$5,000 per child per year and that the main problem is lack of child care spaces for parents at all income levels.

According to the CDCAA, there are close to two million children needing care in Canada because their parents are in the labour force or studying full-time and less than 1/4 million licenced child care spaces to accommodate them. The obvious conclusion is that what we need is *money for the creation of new quality spaces*.

New Canada Child Care Act

Ottawa claims that its new \$3 billion cost-sharing program, which is to replace the Canada Assistance Plan, would create 200,000 new quality child care spaces in the next seven years. This seems very impressive, but much less so when we know that the CDCAA had

calculated a growth of more than 300,000 new spaces for the same period *under existing programs*.

Federal child care expenses under the Canada Assistance Plan (CAP), which is an open-ended program providing matching funds to the provinces for mostly non-profit services to the poor and the near-poor - up to income ceilings no province has yet reached - have been growing by leaps and bounds as provincial child care programs have expanded in the last few years. If the 28 per cent growth rate of the last three years had continued, CAP expenditures for child care would have amounted to \$3.9 billion over the next seven years. Even at a lower and possibly more realistic growth rate of 12 per cent, the cost would have reached \$1.8 billion.

As a result, it is impossible to determine how many new spaces the proposed program would create. This is compounded by the fact that an unknown portion of the new funds will be used to provide instant windfalls to the provinces by subsidizing existing profit-making child care services now ineligible under the CAP.

NAC and the CDCAA have always insisted that an effective national child care program must contain minimal standards to ensure the quality of the services. Most important of these standards is the restriction of federal funding to non-profit services, since it is clear from our country's experience with commercial social services such as child care and seniors' nursing homes that profits can only be achieved by hiring untrained cheap labour and cutting essential corners.

Ottawa's proposed child care proposals ignore this, as well as ignoring almost everything else it was ever told by women's groups. The inevitable outcome is that the long-awaited federal child care program is a total bomb.

ELECTION CALL AT NAC MID-YEAR MEETING

by Elizabeth Amer



Muffy Mathewson

"NAC and all the women of Canada call on the Prime Minister to put his mandate to the test." This was the challenge from NAC vice president Trudy Richardson, who with Rebecca Coulter, NAC's Alberta representative and a group of energetic Edmonton women organized the 1987 mid-year meeting in Edmonton in November. The theme was *Using our Power: Women and the Next Federal Election*. "We call for the federal election," Richardson said, "and we assure them that they will meet us as candidates and as voters."

In exhorting Canadian women to begin immediately to organize, Richardson offered help in the form of NAC's 1987 election action kit. Produced as an issue of *Feminist Action*, the first printing of 30,000 was designed to set a feminist agenda, to encourage women to become involved and to provide strategies for success. NAC members and all women were urged to distribute the kit by ordering copies for their organizations, families, friends and other associates.

The conference fittingly opened with actress Diane Gordon performing *Macphail*, her one-woman show about the first woman M.P., before an enthusiastic NAC audience.

At Saturday lunch we heard an address by Elaine McCoy, Alberta Minister Responsible for Women's Issues in which she attempted to re-define affirmative action in order to claim some success in this effort for her government. NAC president Louise Dulude took time out from thanking her to declare that NAC would not revise its position on affirmative action to suit the requirements of government and that women will not be satisfied with the government until equality has been reached.

The federal government was re-

presented at the conference by Murray Dorin, P.C. M.P. for Edmonton West. The intrepid Mr. Dorin debated Marjorie Cohen on "women and free trade." He proved himself poorly briefed by claiming that there had been no reputable studies done showing how free trade would harm women. (The Canadian Advisory Council recently published Cohen's paper on this subject and Garamond Press has released a book.) Dorin showed his insensitivity to women's concerns and received a cool reception from participants.

After a graceful introduction by Lynne Kaye, Quebec representative Madeleine Parent made the keynote address. A veteran unionist and feminist, Parent eloquently described why women are being called to regroup and use the federal election as an arena to continue the fight for equality. "Forty per cent of the population live at or below the poverty line," she said. "Among them, they share 2.7 per cent of the total income, while 10 per cent of the population have 51 per cent of the total income. Women form a substantial majority of the poorest 40 per cent of our population."

She described the government's recent actions in the face of these conditions: the thwarted attempt to de-index pensions, the successful de-indexing of family allowances in spite of popular protest and the recommendation by the Forget Commission to cut unemployment insurance benefits and to transfer maternity benefits out of the scheme without providing an alternative. Only the combined efforts of women's groups, unions and other democratic organizations have forced the government to backtrack," she said.

Privatization, the free trade deal

and "tax reform" reinforce the burden on the poor and the privilege of the wealthy. Women, Parent argued, can no longer be content to monitor, lobby and press for more enlightened policies but must go further and take the bold step of running for public office. Margaret Thatcher notwithstanding, women can make a difference in politics under certain conditions, she said.

"Women who are active in democratic organizations which take stands on social issues -- the fight for women's equality rights and training in employment, or free choice, or the fight against racial intolerance or for low-rent or co-operative housing, for child care, for a safe environment and for peace -- women with roots in such organizations could and should obtain the backing of their sisters and colleagues to run for political office." With such a constituency, she said, women would make clear to the parties that they stand for certain social policies and that they will not be intimidated or persuaded to act against their principles. On this basis they could contribute to developing better party platforms and if successful, to influence party policies.

Women seek political office not to dominate and subject people to the same old injustices they have known in the past, but to have a voice and to share power when decisions about the future are made. Women should go out to win their share of political power as representatives of one-half of the population.

"Let the NAC election kit be your guide," she suggested, "whether you become a candidate or a campaign worker." "Women must influence decision making so that government policies will be responsive to the needs and desires of men and women to live in dignity and to see children

of all races grow into healthy, informed, productive citizens recognized as equals and sensitive to their neighbours' right to live. More women power must mean more people power."

The theme of the 20 issue workshops was *Building our Platform: Some Critical Planks*. The issues coincided roughly with those of the NAC policy committees (see report on Native Women in this issue). A second group of skills workshops called *Ways and Means to use Our Power* included *Being a Candidate, Knowing the Candidates, Pressuring the Candidates, Working for your Candidate, Working for your Party, Getting Out the Women's Vote, Elections and the Press, Supporting Women After They are Elected, Using Dramatic Techniques and Cartooning*, and finally *Creative Fundraising*.

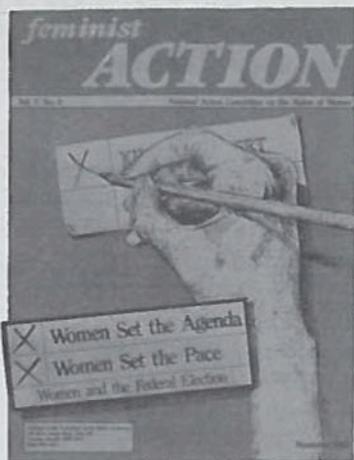
At the *Being a Candidate* workshop, chaired by Noëlle-Dominique Willems, Pam Barrette and Betty Hewes (NDP and Liberal members of the Alberta legislature) gave an enthusiastic audience useful and sometimes contradictory information about the life and work of a woman politician. Everything from paying your dues in the community (Betty Hewes) to running a feminist or non-hierarchical campaign (Pam Barrette). Other women in the audience who contributed to a well-informed discussion were Marion Dewar, NDP Member of Parliament, Elaine Driver, a Saskatchewan farmer and member of the legislature and Louise Simard, MLA for Regina.

All the politicians spoke of the tremendous amount of time, work and discipline involved in political life and the sacrifice of their private lives that are made. At the same time they were inspiring as they spoke of the high interest and other rewards of the job. When the panel asked how many in the audience were considering running for office, many hands went up. This was a good moment for the conference organizers whose purpose was to be instrumental in increasing women's participation in electoral politics.

In a plenary session about *What Women Should Know About Federal Politics*, MP Margaret Mitchell gave solid advice based on years of experience and added a crucial observation. "We must never lose our sense of humour in this job." Her work as NDP parliamentary critic on the Status of

THE NEW NAC ELECTION ACTION KIT

Women and the Federal Election



At the mid-year meeting in November, NAC released the new election action kit. Published as an issue of *Feminist Action* (Volume 2, #8), it contains NAC's election platform, national sources of information, advice on being a candidate, getting to know the candidates, putting on the pressure, working for the candidate, working for your party, getting women out to vote and a list of references.

Produced in Edmonton by NAC vice-president Trudy Richardson (editor), Julie Anne LeGras (researcher and writer) and others, it encourages women to get into the campaign and gives them practical advice about how to do it. NAC will distribute 30,000 copies in the next few months. Subscribers to *Feminist Action* will have received a copy and others can speak to their NAC regional representative or call the Toronto office (416) 922-3246. The kit is free.

NAC believes that social change is overdue in this country and that women and children suffer

most under unjust social conditions. The organization urges its over 530 member groups to act in concert to make a decisive difference to the election outcome.

Even when the federal government has tried to respond to women's concerns, the performance has been disappointing. The record on pornography, affirmative action, job training, tax reform, social and health services, unemployment insurance and jobs has been poor. Canadian women and children seem to be losing consistently.

An election can be called with as little as 90 days notice so women must mobilize early. At the mid-year meeting, the NAC executive called for a federal election. Get your election action kit and get ready!

Order your copy from:
National Action Committee on the Status of Women,
344 Bloor St. W., Suite 505,
Toronto, Ont. M5S 1W9
(416) 922-3246

women and her membership on the Standing Committee on the Secretary of State spending on women's programmes have been much appreciated and her remarks were warmly received.

Thanks and appreciation are extended to the mid-year organizing committee: Trudy Richardson and Rebecca Coulter (NAC executive), Maureen Irwin, Sheila Smith and Barbara Surdykowski.

TAX REFORM

WOMEN AND CHILDREN NEED NOT APPLY

by Louise Dulude

Last June, Finance Minister Michael Wilson issued a White Paper on Tax Reform. Since then, NAC has prepared a brief on the subject (available on request) which was presented to the House of Commons Committee on Finance in September and to the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce in November. In December we also participated in meetings with Mr. Wilson and with Tom Hockin, Minister of State for Finance.

NAC's tax reform brief sets out the principles which should be followed in reforming our tax system and concludes that the government's proposals, which are due to come into force in January 1988, fail to measure up to any of them. Our brief's main points are:

Progressivity

A progressive tax system is one in which well-off people pay a substantially larger percentage of their income in taxes than less advantaged individuals. This is extremely important for women, of course, since most of us are in the poorer group.

The only feature of the government's tax reform proposals that would make the income tax system more progressive is its replacement of many exemptions and deductions by credits. This is because credits give the same benefit to everyone who owes enough tax, while the saving from an exemption or deduction is greater for upper-income people. For example, the newly-announced maximum child care deduction of \$4,000 per child will provide net benefits of \$1,800 to the richest parents and \$1,000 to those in the lowest tax bracket (see article on the new child-care plan in this issue).

Unfortunately, the small move forward brought about by introducing new credits is spoiled by the failure

to fully protect these benefits against inflation. In addition, the increased progressivity it brings to our tax system is more than cancelled by two other proposed changes. The first is a major reduction in tax rates for upper-income people. NAC has protested this, pointing out that Canada's top tax rates are already the lowest of all industrialized countries with the sole exception of the United States. Comparisons with the U.S. are also misleading since that country has less good- and therefore cheaper - social programs, and since the US tax system provides substantially fewer loopholes to upper-income people than ours.

As bad or worse is the federal government's intention to increase its revenues from sales taxes (including consumption or value added or business transfer taxes) at some undisclosed time in the future. Such taxes, which might even be applied to the cost of services such as child care, are regressive because they impose a proportionally larger burden as incomes reduce. This is due to a combination of two factors, the first being that sales taxes are the same percentage for everyone, and the second that lower-income people must by necessity spend a much greater proportion of their income on consumption goods.

NAC's position is that the government should decrease, rather than increase, the proportion of its revenue that comes from regressive sources.

Recognizing the Cost of Children

Everyone agrees that the White Paper's proposals would substantially reduce the benefits of middle and upper-income parents. Even the poorest parents would lose in the long run because their benefits are not fully protected against rises in the cost of living.

Part of the problem is the trans-

formation of the exemption for children under age 18 into a credit of \$65 a year. This is worth less than the old exemption for families above a certain income (which varies depending on how much each parent earns). Another proposal would eliminate all tax benefits for children aged 18 and over. Overall, families whose joint earnings are more than \$24,000 would receive less in children's benefits after the reform than before.

NAC strongly protested this. To correct it, we recommend making family allowances non taxable; increasing the threshold of the refundable child tax credit and indexing it fully to the cost of living; reinstating the full indexation of all parents' benefits, including the family allowance; and increasing the refundable child tax credit paid to low-income families.

Taxation of Child Support

NAC and other groups have long asked that the tax system be changed so that parents with custody would no longer be obliged to include child support payments in their own taxable income. The tax reform proposals do nothing to change this.

Stop Taxing the Poor

With or without the proposed changes, thousands of Canadians will continue to pay tax on incomes below the poverty line. NAC commended the government for the fact that its proposals would remove 850,000 low-income taxpayers from the tax rolls. To keep the record straight, however, remember that about a million poor taxpayers were added to the tax rolls in the last few years as a result of the government's de-indexation of the income tax exemptions and of its abolition of the

continued on page 9

NAC AND THE ORGANIZATIONAL REVIEW

by Sandi Kirby
Organizational Review Committee

As many of you are aware, NAC is undergoing an organizational review from 1986-1988. One review is occurring in Quebec. A concurrent review is occurring through the remainder of Canada. The Quebec committee is conducting consultation on the relevance of NAC to the Quebec women's movement and on the organizational review while maintaining contact from time to time with the other organizational review committee and will present its report on a mutually agreed date for consideration by the NAC executive board.

The organizational review committee, which is coordinating the larger review, has met on three occasions; once in a conference call, once in Toronto and once in Edmonton at the mid-year meeting. This committee is composed of four NAC executive members (Lorraine Greaves, Louise Dulude, Noëlle-Dominique Willems and Palma Anderson), five non-executive members (Sandi Kirby, Jane Evans, Rabab Naqui, Donna Cameron and Maria Barilè) and Judy Campbell of the NAC office. Lorraine and Sandi are co-chairs.

NAC has decided to look at the need for changes in what it does and how it works. Since NAC exists to serve its member groups, we need input from them to do the review. Also, Friends of NAC, past and present executive members, NAC staff and non-member groups are being approached for input.

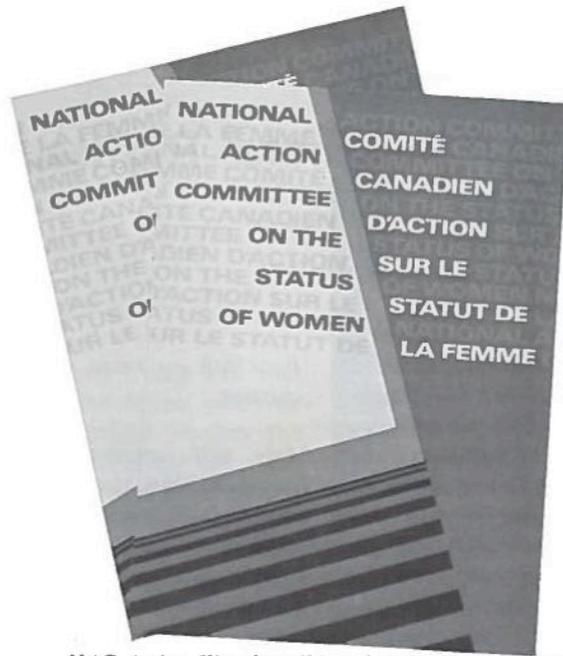
The Schedule

The organizational review committee has endorsed a plan of review proposed by Catalyst Research. The schedule is a tight one and the budget for the year is sufficient for an organizational review as broad as possible but not of great complexity and depth. Catalyst Research will do most of the data gathering between November and

the end of February. They will also be in contact with the Quebec consultant on a regular basis. The organizational review committee will be drafting a report for perusal by member groups in March and April 1988 to be returned with comments. The final report will be written and circulated to member groups before the Annual General Meeting in May.

Member Group Participation

There is a need to hear from each group. The plan is to provide each member group (outside Quebec) with three chances, at least, to have input into the final document. The first will be the questionnaire that is already circulating. Second will be regional meetings (teleconferencing or extra mailings may be alternatives) held across Canada during late January and early February. Although these are unfunded, we hope that as many people as possible can have direct contact with one or the other of the consultants at these meetings. The third opportunity will be when each member group will receive a draft of the report to comment upon before the organizational review committee writes the final report for the May meeting. *The turn around time for the draft-to-final report is a mere six weeks (March and April).*



NAC Action Kits describing the organization and its priorities are available from the NAC office.

Please return your response to the draft by March 20th.

Each member group will then receive the final report in late April, revised according to member group comments on the draft.

Please schedule a meeting of your group during the last two weeks before the AGM to discuss the final report.

(AGM dates: May 13-15, 1988)

Meanwhile, the organizational review committee will be looking at such areas as NAC background, issue groups, NAC and provincial coalitions /committees, assessing the NAC lobby, younger women and NAC, Native women and NAC, women of colour and NAC, immigrant women and NAC, low income women and NAC, women and partisan politics, global organization, NAC/staff /volunteers /regions, and disabled women and NAC. This list is not complete. If you think of others, please let us know. These areas are broad and some are very complex and we will need assistance with them.

For further information about the organizational review, please write to the NAC Toronto office. Concerns you may have should be communicated to the committee c/o the NAC Toronto office.

COMMITTEE REPORTS

Fathers' Rights Groups Challenge Equality

by Janice Drakich
NAC Justice Committee

The Justice Committee's article on *Feminists and the New Family Law* (November, 1987) mentioned some of the activities of fathers' rightists. We would like to elaborate on the threat that fathers' rights groups pose to women and children and call for your help in monitoring their activities.

The umbrella organization for fathers' rights groups is the *Canadian Council for Family Rights*. Member groups include, the Canadian Council for Co-Parenting; Fathers for Justice, L'Association des hommes séparés ou divorcés de Montréal, and the Organization for the Protection of Children's Rights. The fathers' rights movement has been active in lobbying for involuntary joint custody of children, mandatory divorce mediation, and access enforcement; lobbying against mandatory enforcement of support payments; and seeking funding to develop a charter challenge case against sole custody awards. While ostensibly lobbying for fathers' rights in custody and access issues, identifying themselves as child advocates, and addressing equality rights, fathers' rights groups jeopardize the principle of equality, and the safety and welfare of women and children.

The hidden agenda of fathers' rights groups appears to be the protection of fathers at the expense of mothers and children. A pro-feminist male picket at the founding of the national organization issued the following press release:

You are about to be besieged by a bevy of lobbyists and disgruntled fathers arguing for forced joint custody, mandatory mediation, secrecy and amnesty for abusive and deadbeat husbands... We, as men, do not feel that these lobbyists can claim to speak for men's or parents' rights. They are simply fueling an anti-women

backlash -- male self-interest is not justice.

Male self-interest appears to be the theme behind the activities of fathers' rightists. For example, in the face of research that unequivocally demonstrates that involuntary joint custody is an unsuccessful arrangement for women, children, and men, fathers continue to lobby for their fundamental property right to their children without regard to the children's best interests. They argue that sole custody is "real child abuse" and that "the feminist lobby has condemned many children and our own most sacred institution the family...to even more acrimony and suffering" (*Richard Haney, Council on Co-Parenting*) suggesting that fathers in joint custody arrangements will lessen the suffering and abuse of children. However, at the same time that fathers' rights groups masquerade as child advocates, they reject joint physical custody of their children and mandatory enforcement of support payments. Support for these positions is found in evidence presented before the Standing Committee on Justice and Legal Affairs:

I believe this government...will make a serious mistake if it goes in the direction of enforcement rather than in the direction of justice... (R. Haney on behalf of the Coalition on Co-Parenting)

Most (fathers' organizations) do not want their children to live with them but they want to be involved in decision-making. (testimony of R. Diamond)

It would appear to follow from these positions that justice does not lie with the enforcement of parental respon-

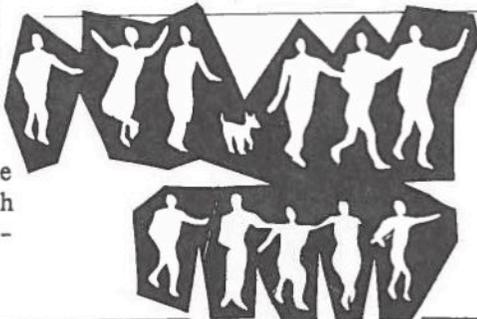
sibility for the day-to-day care and financial maintenance of children but rather with the father's right and ability to eschew these responsibilities.

The position of fathers' rights groups on the family law issues of involuntary joint custody, mandatory mediation and access enforcement has damaging consequences for both women and children. To summarize: involuntary joint custody ignores the unique features of a case such as physical or sexual abuse. It aggravates the economic situation of the primary care parent. Mandatory mediation ignores the relative powerlessness of women and particularly battered women vis-a-vis their husbands. Mediation removes the legal safeguards as it privatizes family law. Access enforcement means the promise of custody loss and economic hardship for women who deny access.

Fathers' rights organizations are making themselves heard. It is necessary to monitor their activities and to act on their proposals. We are asking that any individual or group having experience with or interest in the activities of fathers' rightists write to the Chair of the Justice Committee, Fleurette Osborne, NAC, 344 Bloor Street West, Suite 505, Toronto, Ontario M5S 1W9.

Correction

The Justice Committee report (Feminist Action - November 1987) was written by Margaret Buist, a member of the NAC Justice Committee and not by Fleurette Osborne.



Emily Elliott

NAC Questions Proposed Changes to CPP Survivors' Pensions

by Louise Dulude
Pensions & Income Security Sub-Committee Chair

Earlier in the fall, Minister of Health and Welfare Jake Epp issued a document entitled *Consultation Paper on Survivor Benefits Under the Canada Pension Plan*. The paper was immediately referred to the Standing Parliamentary Committee on Health and Welfare, which has been holding hearings on its proposals.

The newly proposed system, which results from discussions with some provinces and would come into force in 1990, would include:

- . for all present recipients of CPP widows and widowers pensions who are under the age of 65, as well as for orphans, immediate increases in benefits
- . for all future widows and widowers who are *aged 35 and over in 1990*, a choice between the present (enriched) long-term benefits or higher shorter-term pensions as set out below
- . for all future widows and widowers who are *under the age of 35 in 1990*: (a) when they are aged less than 65, a short-term benefit lasting three years or as long as they have a child under seven, followed by a phasing-out period of two years; and (b) when they reach the age of 65, a continuing benefit based on 60 per cent of their deceased spouses's CPP credits during their years of cohabitation.

NAC appeared before the Parliamentary Committee on November 2 and said that while we fully support immediate increases in benefits to orphans and surviving spouses aged 55 to 65, we oppose any drastic reduction in the future widows' benefits of today's young women, since it is far from certain that these women will be

able to earn their own living and that of their families after three years or when their youngest child reaches the age of seven. In particular, we were concerned that short-term benefits would be very harmful for farm women, for widows with badly paid jobs and for widows with young children over the age of seven.

As a result, NAC asked the federal government to prepare a new and real consultation paper that would discuss a range of alternative proposals for future widows and widowers, instead of presenting only one. We also contacted all the members of NAC's Pensions Action Group, asking them to write to Mr. Epp, to their federal M.P.s and to the Parliamentary Committee on



SSC — PHOTOCENTRE — ASC

Health and Welfare (all can be reached at: House of Commons, Ottawa, Ontario K1A 0A6 without postage, and the Chairman of the Parliamentary Committee is Dr. Bruce Halliday, M.P.).

To join NAC's Pensions Action Group, or to obtain more information on this or other pensions issues, phone or write NAC's main office in Toronto at 344 Bloor Street West, Suite 505, Toronto, Ontario M5S 1W9 (Telephone 416 922-3246).



Emily Elliott

Housing Committee Newsletter

The NAC Housing Committee is publishing a quarterly newsletter which will report on housing issues and concerns of women across Canada. It is our desire to inform women of actions they can take in the struggle for more decent affordable housing and for eliminating discrimination in housing. Articles will focus on local actions and local issues but an attempt will also be made to cover

housing concerns of a national or federal focus.

Those interested in contributing to the Newsletter are heartily welcomed to do so and should send their contributions to the Newsletter Committee, care of the NAC Toronto office. Subscriptions are free and can be obtained by sending your name and address to the NAC office in Toronto.

Voice of Women Opposes Defence Paper

by Kay Macpherson
NAC Survival Committee Member

In July, 1987 the Minister of National Defence presented his White Paper, *Challenge and Commitment: A Defence Policy for Canada*. This expensive, slick pitch for huge increases in military spending has not been debated in parliament. The restricted public participation was mainly ignored. The Department of National Defence did listen to industry and professional advice and is now committed to enacting the white paper's recommendations with virtually no public debate and only limited cabinet discussion.

Voice of Women, a national NAC member, presented its response to the White Paper on November 13. The NAC executive will consider endorsement of Voice of Women's statement at their April meeting. NAC members are urged to consider the impact of militarization on our lives and its effect on women's development needs worldwide.

Voice of Women rejects the paper's assumption that the USSR is our sole, permanent enemy and that increased buildup of arms is the main way to deter the enemy (18 fighters are costly and mechanically unsafe; nuclear powered submarines are enormously expensive, polluting and of questionable benefit).

Just when the superpowers are signing their first nuclear arms reduction treaty and are finally willing to discuss detente and cooperation, Canada is planning to increase its military establishment and integrate even more closely with the USA and NATO strategy and weaponry. This expansion will cost over \$120 billion in the next few years. The cost of a nuclear submarine, of which 10 are planned, is estimated to be \$6 to \$12 billion. Our present annual defence budget is about \$9 billion. Our arctic sovereignty is more threatened by US ships than the presence of USSR submarines which have

never been detected beneath the polar ice cap.

All this military expansion is based on the supposed USSR threat to our security with the remedy to be increased militarization and threats of war and violence. We need to dispel this myth and develop a two neighbour



policy which recognizes Canada's unique global position. We need to show how militarization directly affects our social, educational, economic and cultural development.

Voice of Women's statement defines security as not only freedom

from war and the threat of war but freedom from fear.

Women are the most vulnerable members of our society; NAC members do not need to be reminded how precious are our now inadequate social programs and how limited our resources. Our real security lies in the opportunity to create a world where healthy children can grow to adult life in a world free from war and want. Canadians need government action to answer the real threats to security, the desperate cry for peace, justice, equality, and a decent standard of living for poor and oppressed people everywhere and the desecration of the world's life systems.

We need to reject the White Paper and all its outdated implications and demand its recall. We must call for a full public enquiry into all aspects of security in a feminist and global context and ensure that all concerned have an opportunity to participate in what may be the most important debate of our century.

Review Panel to Receive NAC Policy on Prostitution

by Jennifer Stephen
NAC Prostitution Committee

While the three-year review period for Bill C-49 nears its final stages, the NAC Prostitution Committee has confirmed the ineffectiveness of both the bill and the method by which its sweeping powers have been enforced across several jurisdictions. The difficulties surrounding police enforcement and neighbourhood vigilante groups have created a near-intolerable situation for women working in prostitution. Toronto police are lobbying for an even 'tougher' law than C-49, even after acknowledging that the law as it now stands has no deterrent effect.

Lorraine Greaves and I outlined many of these problems during a roundtable discussion on prostitution at the mid-year in Edmonton. The committee has appointed representatives to the federal Department of Justice review of C-49 panels in five metro-

politan centres across Canada. NAC policies regarding prostitution and criminal procedures surrounding the trade are to be submitted to the Department of Justice review panels.

Although the committee has not included juvenile prostitution within its mandate, roundtable participants did express concerns about the presence of young people on the streets and in the business. At issue here, however, are the combined problems of inadequate affordable housing and homelessness, and the question of violence and abuse in the family. This is what lands young people on the street in the first place: once there, the issue is survival.

The committee is currently preparing for the AGM and welcomes submissions from member groups and individuals on matters of current NAC policy.

Native Women Struggle to Return to Reserves

by Elizabeth Amer

Report on NAC Committee in Support of Native Women Mid-Year Roundtable

Bill C-31, imperfect as it was, at least removed some of the discrimination in the Indian Act against Native women who married non-Native men. Because of the Indian Act, the women were deprived of their status and many were forced to leave their reserves. (Males, by contrast, conferred status on their non-Native wives.) During the campaign for the legislation many Native chiefs opposed the reform.

Now the federal government-through its promise of self-government to Native peoples - applies a process of pseudo decision-making to band councils which in fact allows them to exclude certain reinstated Indian women from reserves. Many poorer reserves try to accommodate the returning women and their families but an important number of the richer bands frustrate the women's attempts to return home. The successful implementation of C-31 seems to depend on how concerned the band council is about the fate of all its people.

On the Tobique reserve, said NAC committee co-chair Madeleine Parent, the present band council was elected on issues reflecting the needs of the whole community; the rights of non-status women and their children was one of those issues. The band council only receives enough money for building materials for a few new houses for returning women. But since changes in Canada Employment and Immigration Department job-creation programs,

there is no money for the labour required to build the houses. Sandra Lovelace and her sister took out carpenter's apprenticeship papers to build a house for their mother, but even this is not possible for most exiled Native women.



Sandra Lovelace Sappier

from *Enough is Enough*, Women's Press, Toronto

Meanwhile, a Native woman living in Vancouver on welfare had her payments cut off. She was told that the money was sent to the chief on her reserve and that they (the band council on the reserve) could "help" her.

At Pointe Bleue, Quebec, reinstated Native women have waged a persistent struggle for on-reserve housing and education for their children.

Indian Affairs refuses to give the people the means to avail themselves of the law. The federal government refuses to intervene in the name of turning over self-government to band councils when in fact the feds and some provincial premiers scuttled the federal-provincial conferences with Native peoples on self-government. The result of this contradictory policy is that Native women's fight for equality rights within their community is handicapped by the government's refusal to enforce its own laws.

The Quebec Native Women's Association at its annual general meeting (October 1987) called on the federal government to amend the Meech Lake Accord to declare Native peoples "a

cities. The government continues to ignore this recommendation.

Conclusion

Overall, NAC is definitely not impressed by the government's so-called tax reform proposals. We will continue to fight against regressive changes and to press for positive ones. We encourage all our member groups as well as all interested individuals to join us in these efforts.

distinct society" and to recognize the right of the peoples in the Yukon and Northwest Territories to form their own provincial governments.

NAC supports Native women's demands for more government money for housing and for better educational and social services for reinstated women and for all people on the reserves. NAC has requested meetings with the Standing Commons Committee on Indian Affairs and Northern Development and also hopes to meet with the minister, William McKnight and Barbara McDougall, Minister Responsible for the Status of Women.

SUBSCRIBER SERVICE

Do you have a question or concern about your subscription? Please attach your mailing label and send it with your correspondence.

Moving: Attach your mailing label and write your new address below.

To Subscribe: Check the appropriate box and attach your mailing label.

Subscription Rates:
(8 issues of *Feminist Action* plus *NAC's Action Bulletin*)

Individual \$15.00

Institutions, U.S. & overseas \$25.00

Friend of NAC *\$35.00

(individual affiliation with NAC; includes subscription)

* minimum annual fee

Subscription: New Renewal

Friend of NAC: New Renewal

Name:

Address:

City:

Postal Code:

Mail to:

National Action Committee on the
Status of Women
344 Bloor St. W., Suite 505
Toronto, Ont. M5S 1W9

Tax Reform...continued from page 4

low-income tax credit which existed before it took office.

To end the taxation of the poor, most of whom are women, NAC has long urged the government to introduce a low-income credit that would cancel the tax payable by anyone whose household income is below Statistics Canada's poverty lines for middle-sized

LEGISLATIVE UPDATE

DRUG PATENT ACT NOW LAW

by Marylou Murray
Parliamentary Liaison

The Drug Patent Act passed the Senate in mid-November and received Royal Assent the same day, so it is now law. On a brighter note C-51, The Tobacco Products Control Act moved speedily through second reading in the House and was referred to the Legislative Committee on Bill C-204, The Non-Smokers' Health Act. The committee hopes to report both bills back to the House soon after the Christmas break. For a copy of NAC's presentation on C-204, contact the Toronto office. Thank you to everyone who responded to the *Action Bulletin* on women and smoking.

Pornography: Bill C-54

The pornography legislation, C-54, returned to the House at the end of November for second reading. While Justice Minister Ray Hnatyshyn claimed that "Bill C-54 is in step with contemporary community standards and levels of tolerance" Liberal status of women critic Lucie Pépin called it "a repressive law which takes us back to the Victorian era" and NDP Justice critic Svend Robinson termed it "an approach which is dangerous, puritanical and which is a right-wing obscenity itself." Robinson moved the following amendment to the motion for second reading:

That the motion be amended by deleting all the words after the word "that" and substituting the following therefore:

"This House declines to give second reading to Bill C-54 because it fails to clearly define pornography as material that condones violence, coercion, abuse and degradation in its depiction of human beings or portrays or promotes the sexual exploitation of children, and also because it does not distinguish pornography from material of an artistic, literary, educational or scientific nature in a fashion acceptable to

the Canadian public, including artists."

It seems probable that C-54 will be in the House until after Christmas since there will be debate on the amendment to decline second reading (which will undoubtedly be defeated) and then on the motion to refer C-54 to a legislative committee. Groups that wish to make a presentation or send a letter or brief to legislative committee members once C-54 is referred can contact: *Ms. Santosh Sirpaul, Clerk, Legislative Committee on Bill C-54, Committees and Private Legislation Branch, House of Commons, Ottawa, Ontario K1A 0A6*

Multiculturalism: Bill C-93

Secretary of State and Minister Responsible for Multiculturalism David Crombie introduced the Canadian Multiculturalism Act, Bill C-93, on December 1. While the general principles enunciated in the bill are good, many groups expressed disappointment that the government ignored two key implementation mechanisms recommended by the Standing Committee on Multiculturalism in its June 1987 report *Building the Canadian Mosaic*, which were a separate federal Department of Multiculturalism and a Commissioner of Multiculturalism. The government's response to the Standing Committee's report was tabled a few days after the introduction of C-93.

Criminal Code: Bill C-208

Svend Robinson's private member's bill, C-208, which called for the removal of abortion from the Criminal Code, was debated in the House on December 1. Robinson made an excellent speech during which he said that "the situation in Canada is desperate for far too many women. The provisions of the Criminal Code are harsh, unjust and inequitable." The Liberals ignored the



Marylou Murray
NAC Parliamentary Liaison

Muffy Mathewson

debate on the bill while seven Conservative M.P.s spoke against it either from a clearly anti-choice perspective (M.P.s Belsher, Gottselig, Attewell) or because the bill was not 'appropriate' at this time (M.P.'s Bertrand, Horner, Grisé, Hudon). Needless to say, abortion remains part of the Criminal Code.

Fairness in Funding

The government responded to the report of the Standing Committee on Secretary of State, *Fairness in Funding* on November 30. Copies of the response will be sent by Secretary of State to all groups which receive funding and to all groups which appeared before the committee. In brief, Secretary of State supports the recommendations of the Standing Committee including the recommendations on criteria and eligibility for funding and the recommendations on the necessity of multiple-year operational funding. Watch for the response in your mail and send comments to Secretary of State David Crombie.

Free Trade

NAC appeared before the Standing Committee on External Affairs and International Trade to respond to the draft free trade agreement. Contact the Toronto office for the NAC free trade brief. The standing committee tabled its report on December 15.

Meech Lake Accord

The Meech Lake Accord went from the House to the Senate at the end of October. Because the Accord is a Constitutional amendment, the Senate is limited in its study of the Accord to 180 days. Senate committee hearings will continue after the Christmas break. NAC has requested to appear.

REGIONAL REPORTS

NOVA SCOTIA ADVISORY COUNCIL OPPOSED ACCORD

NOVA SCOTIA

by Patricia Campbell
Regional Representative

Meech Lake Accord

The principal topics of concern and activity among women's groups in Nova Scotia continue to be free trade and the accord. A paper prepared by the Nova Scotia Advisory Council on the Status of Women reflects women's dissatisfaction generally in N.S. -- dissatisfaction with the process for input: that it was hurried and limited to a single city; with the ambiguity of the text of the agreement; with the threat the accord represents to equality rights and the possibility of their subordination to "distinct society" rights; with its threat to women's employment in the fisheries; with its broadening of provincial input into Supreme Court and Senate appointments and the prospect that those appointments won't represent women; and with its exclusion of the Territories.

The forum organized in Halifax last fall to discuss the implications of the accord drew limited media attention but no response from the N.S. Conservative government or other politicians. The Ad Hoc Committee on the Accord remains intact, circulating a petition and working with the Women's Action Coalition of Nova Scotia to keep women's concerns about the accord in public view.

Free Trade

N.S. Premier John Buchanan supports free trade, as long as it includes protection for sensitive industries like textiles and as long as we "assess how many workers will be displaced in the aftermath of a free trade deal." He is, he says, on the whole "apprehensive but cautiously optimistic."

NDP Leader Alexa McDonough doesn't share even that qualified optimism. She worries chiefly that industries like Cape Breton coal and steel will never be able to compete in

an unprotected market with their more modern, more centrally-located counterparts in the U.S., as do trade union leaders in Cape Breton. Says one: "Coal is so abundant down there in the U.S. that they can almost literally pull it from the top of the ground." Other critics predict a ravaging of the sole N.S. textile plant, and serious harm to our still fledgling electronics industry and struggling fish-processing plants, in all of which women make up a significant proportion of the workforce.

The Women's Action Coalition of Nova Scotia continues to work on free trade. The coalition's free trade committee chair will present a statement to the provincial government soon. The official opposition Liberal Party has been vocal in its opposition to the trade agreement as written.

Mid-Year Conference

The provincial coalition's mid-year conference in Sydney was hugely successful, drawing 318 women from Cape Breton and mainland N.S., and receiving some lively coverage of the conference committee's decision to admit only women to the workshops. The conference workshop on reproductive technology sparked public debate as well. In the workshop, Norma Scarborough, president of the Canadian Abortion Rights Action League (CARAL), said that 37 hospitals across Canada perform 87 per cent of abortions and that the situation is worse in Atlantic Canada where there is no access in P.E.I. and only one hospital in Newfoundland performs very few abortions. Marjorie Cohen's and Madeleine Parent's workshops on free trade and women and work were well attended, enthusiastically received and are widely discussed still.

Social Services

Social Services Minister Edmund

Morris ordered the 38 municipalities in the province to recalculate their welfare payments according to need by January 1 in an attempt to end the chaos, inequity and arbitrariness in current social assistance policies. The effect will be that most municipalities will have to increase their welfare payments. That progress is almost certainly a response to pressure from the N.S. Social Workers' Association's study that so pointedly criticized the N.S. system.

Brenda Thompson of the Mothers United for Metro Shelter (MUMS) has charged Morris with misuse of government information about social services recipients. Morris is soon to be arraigned. Speculation mounts about whether he will remain in cabinet.

NAC's Organizational Review

With Sandi Kirby's election as co-chair of NAC's Organizational Review Committee, N.S. has direct and able representation in this critically important process. We hope to talk to the facilitators of the review early this winter.

Midwifery

The Salvation Army's Grace Maternity Hospital in Halifax, the major obstetrics unit in N.S. has announced a decision to restrict artificial insemination to married women. Other policies are less benighted, like their intention to open apartment units to the families of women about to deliver. That innovation suggests input from organizations like the N.S. Midwifery Coalition.

The Midwifery Coalition is three years old, holds an annual conference in the Annapolis Valley and publishes a newsletter thrice annually, while it is illegal for midwives to administer drugs during a home birth, they may attend home deliveries, and in N.S. two practicing midwives do so, using

consent forms and back-up medical services.

AIDS

In a precedent-setting case, the Shelburne County School Board removed from classroom duty a grade six teacher who was diagnosed as carrying the AIDS virus. The board reassigned Eric Smith, 29, to other, unspecified, non-teaching duty. Their action was a response to parents' threats to keep their kids home if he stayed. The Education Minister refused to intervene in what he regarded as the business of the board. Mr. Smith decided not to fight the reassignment. His compliance prevents a test of the N.S. Teachers' Union's recently adopted stand that infected teachers and students have the right to attend class unless special treatment is required. In any case, that stand has no legal authority because it hasn't been written into teachers' contracts yet. That was where the matter rested until the Board suddenly and without explanation reversed itself and approved Mr. Smith's re-entry to the classroom, in the face of mounting parental protest.

ISLAND WOMEN PROTEST ACCORD

PRINCE EDWARD ISLAND

by Beth Brehaut

Regional Representative

NAC member organization Women's Network and the Ad Hoc Committee on the Constitution organized a very successful fundraising evening on Meech Lake. Lawyer Daphne Dumond of the National Association of Women and the Law and of the Legal Education and Action Fund spoke of women's concern about the accord and equality. Entertainment of a satirical nature was provided. A lottery of promises was held; the winner was guaranteed her wish with the assurance, "trust us." A number of Meech Lake pet rocks and hot air balloons were sold.

Lobbying messages were provided to be sent to members of parliament, premiers, and the Prime Minister.

P.E.I. Rape and Sexual Assault Crisis Centre held their annual general meeting in September. Lyle Brehaut, co-ordinator, made a strong statement in reference to the Meech Lake Accord and the courts. One newspaper under the heading "Lawyers use Equality Clause to Free Rapists" reports that one of the charges used in sexual abuse cases states that it is a criminal offense for a male person to have intercourse with a female under 14. "The law wasn't updated to read 'male or female' and lawyers are claiming their clients are being discriminated against under the Charter of Rights on the basis of their sex. Judges are throwing such cases out of court on the grounds that this law is discriminatory even though there is ample evidence that the man in question did sexually abuse a child or children."

The day after the House of Commons passed the Meech Lake Accord, P.E.I. women's groups staged a press conference. P.E.I.'s Rape and Sexual Assault Crisis Centre, Women's Network, Federated Women's Institutes, Women's Immigrant Group, National Association of Women and the Law and our Ad Hoc Committee on the Constitution were represented. Each accord in its present form and the government's process.

Because of the T.V. and newspaper coverage, other groups representing both women and men wanted to be involved in future action. As I write we are organizing a meeting that will start immediate action to convince Premier Joe Ghiz not to ratify the accord and to improve the process of making laws in this country. To acquire this power is a big task and it may be impossible if the Meech Lake Accord is fully ratified by all provinces.

Barbara McDougall, federal Minister Responsible for the Status of Women, spoke at a Saturday afternoon meeting. Every woman present felt angry and aware of the hopelessness of stopping the accord. She was obviously there, not to listen to our views, but to impose her own. She voted for the accord as it stands regardless of the views of women in this country.

Organizations here, as elsewhere, are concerned about the re-application for funding from Secretary of State. Concern includes the past exclusion of

issues such as sexual orientation and abortion and the pressure for self-sufficiency. As NAC representative, I have been approached by groups other than NAC members to look into Women's Program funding. I was pleased to say that NAC has been working hard on this issue for some time.

PREMIER GIVES ASSURANCE GOVERNMENT SUPPORTS EQUALITY RIGHTS

NEWFOUNDLAND/LABRADOR

by Joyce Hancock

Regional Representative

Newfoundland Premier Brian Peckford met with an ad hoc group of women to discuss their concerns about the Meech Lake Accord. In late November in a letter to NAC's Newfoundland representative, Mr. Peckford stated that his government feels that "nothing in the Accord overrides or supercedes Charter rights." In addition he said that "there were no reasons for modifications to the accord at this time."

The St. John's Status of Women Council celebrated its 15th anniversary on October 17 and 18. The council which boasts the longest continually operated women's centre in Canada, held a weekend of activities including open house, women's parliament, and recognition of the founding mothers. Rosemary Brown spoke to a women's network dinner with more than 200 women in attendance.

The Provincial Women's Conference has been re-scheduled for April in Port aux Basques.

Dawna Gallagher





FARM WOMEN ORGANIZE

QUEBEC
by Madeleine Parent
Quebec representative

Dawn Gallagher

In September, 1987, l'Union des producteurs agricoles (UPA), the Quebec farmers' union, accepted into affiliation unions formed exclusively of women farmers who are not owners of farms large enough to allow them to qualify as traditional members of the UPA. By November 1,400 women had joined and they're still joining. Some 43,000 women are members of the 476,000-member UPA, either as farm owners or as co-workers and members of the new, women's unions.

The women farmers are concerned about issues such as: farm debts, fatigue and stress caused by overwork, the care of children while mother is out on the farm, battered wives, young peoples' problems getting established on a farm and others.

Racism in Montreal

Black people and those concerned about human rights are outraged at the fatal shooting of 19-year-old Anthony Griffin in a Montreal police parking lot, November 10. The unarmed young man was shot through the forehead as he faced two police officers after obeying their command.

The police officer involved is charged with manslaughter. Meanwhile, the Quebec government has ordered the Quebec Human Rights Commission to enquire into the killing and its relevance to racism. As we go to press, the mandate of the enquiry was not yet clarified. There is general disappointment that Quebec refused to appoint a full Royal Commission of enquiry in order to identify causes and recommend short- and long-term remedies to the intolerable racism to which black people and youth in particular are subjected in the community, especially at the hands of the police.

Students Defend Rights

On November 12, several thousand students in twenty CEGEPS conducted

a one-day strike to protest the Quebec government's persistent refusal to clarify its future policy on student loans and bursaries.

According to the students' union ANEEQ, l'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec, present loans and bursaries are paid on the assumption that 92 per cent of secondary and post-secondary (CEGEP) students and 75 per cent of university students are partly financed by their parents. That means that young people whose parents cannot afford to pay for them are denied further education--and this applies to people who will be expected to earn their living into the twenty-first century!

The government has made vague statements but no firm promise as to when it will declare its policy on student aid.

Pro-Choice Women March

On October 18 over a thousand spirited women demonstrated in Quebec City for abortion rights and in protest against government cutbacks. Meanwhile, all are awaiting an important decision on Dr. Henry Morgentaler's case now before the Supreme Court of Canada.

Child Care

Concertaction, the CSN (Confédération des syndicats nationaux) Women's Committee and several other groups have been meeting in Montreal to coordinate their support of the campaign for non-profit, quality, government supervised and accessible child-care centres, with federal funds and Quebec government control. The Day Care Advocacy Association sent an observer to attend the meetings.

Towards Privatization of Health Care

Lavalin, a powerful engineering firm which already owns a small hospital in Montreal, made a bid to buy a larger, government-administered hospital. Unions and citizens' groups protested and the government refused to sell. But Lavalin is still trying to buy another even larger hospital and appears determined to extend privatization in the health-care field in Quebec. We would eventually have a two-tiered system: one for the poor and one for the rich.

One might call it "getting into the spirit of the free trade agreement."

WOMEN'S GROUPS FORM COALITION

NORTHERN ONTARIO
by Deborah Missere
Regional Representative

Ontario Equality-Seeking Women's Groups Organize

In October 17 there was a meeting at the NAC office to discuss the formation of an Ontario umbrella organization of equality-seeking women's groups. A second meeting was held on December 5.

The goal is to have an Ontario-wide conference in April to bring groups together to develop policy positions, structure and a constitution. Please contact me for details.

Provincial Election

September 10 was the Ontario provincial election. The Liberals won a large majority. Premier David Peterson's cabinet includes six women, among them former NAC president Chaviva Hosek, now Minister of Housing. Unfortunately, Premier Peterson appointed Labour Minister Greg Sorbara as Minister Responsible for Women's Issues.

Task Force on the Implementation of Midwifery

On October 15 the Task Force on the Implementation of Midwifery was released by Health Minister Elinor Caplan and Colleges and Universities Minister Lynn McLeod.

In 1986, former Health Minister Murray Elston and Colleges and Universities Minister Greg Sorbara appointed the task force to recommend a framework for midwifery practice including how midwives should be trained and how to insure effective midwife service throughout the province.

The recommendations were generally well received by consumer groups. Susan Meyer, of the Midwifery Task Force in Ontario, stated, "We are impressed by the level of understanding the Task Force demonstrates about consumer demands and needs. The thoroughness of the Task Force's research is commendable."

Specifically, members of the consumer groups were pleased with:

- * the Task Force's recognition of the need for an autonomous profession
- * the recommendation of direct-entry midwifery education
- * the recognition of the need for integration and prompt, thorough assessment and licensing of practicing midwives
- * the understanding and appreciation of the right of parents to choose the place of birth and the recommendation that midwives work in hospitals, birthing centres and in the community, including attending home births

Areas of concern for consumers:

- * mandatory malpractice insurance, especially as it affects midwives in community practice
- * the role of the Ministry of Health in the approval and funding of midwifery practice
- * lack of provisional licenses during the integration period

Free Trade

The debate on free trade continues to rage. Premier Peterson says that he is opposed to free trade; however, he has not said how he will oppose its implementation in the province. The Ontario Women's Directorate released a study confirming that Ontario women will be the most affected by the agreement through jobs lost--not a surprise to NAC.

Meech Lake

The Throne Speech included a commitment to a select committee on constitutional reform that will consider the Meech Lake Accord, thus providing women's groups and those of visible minorities, immigrants and disabled persons with a forum to examine the accord's impact on equality rights. It is not clear whether or not this committee will travel across the province to hear from groups and whether there will be funds available to help them prepare and present submissions.

Secretary of State Refuses Operational Funding

The Sudbury Women's Centre is pressuring David Crombie, Secretary of State, to grant them operational funding. The centre meets the criteria for operational funding, and the standing committee recommends that operational

funding be provided to groups like this centre but the Secretary of State Women's Program regional managers have decided not to give such funding to any group, because it will make groups complacent! The women's centre has written the minister but has not received a response.

Ontario Women's Centres Conference

On October 23, 24, and 25, *Interweave*, a working gathering for Ontario women's centres' workers was held at Memory Lodge, Thunder Bay. The objective was to examine issues of survival, to develop a provincial network, to identify future needs and to create an action strategy to deal with such concerns as the institutionalization of women's issues. There, a first Ontario Coalition of Women's Centres was established. It sprang out of a belief that women must develop an analysis for change based on our own experience and the anticipation that women can effect change.

WOMEN CRITICIZE ADVISORY COUNCIL

ALBERTA

by Rebecca Coulter
Regional Representative

Members of the disbanded Committee for an Alberta Advisory Council on Women's Issues met to assess the performance of the council. They observed inaction on: the Meech Lake Accord, pay equity, women's shelters, health care and human services. Edmonton member Sylvia McKinlay said the Council was slow in responding. "Even though we have the group, women don't have a voice -- we aren't heard," she said. Council chair Margaret Leahey said she did not have to defend the council and was pleased with its work. Pat Wouters, a Medicine Hat lawyer and representative of the Legal Education and Action Fund, said women needed a more effective voice than the council. She said that the government had not provided enough funds to research vital issues. Lucy Milne, a Medicine Hat council member, said the council was not an adversarial group, but agreed that it was underfunded.

The council released its first report and recommendations, calling for an increase in the minimum wage, reinstatement of medicare coverage for sterilization, renewed negotiations of abortion fees, minimum qualifications for day-care workers, a pay equity study, and a public awareness program on family violence. Feminist groups called the report vague and weak on action. Elaine McCoy, Minister Responsible for Women's Issues said: "There will probably never be adequate funding for emergency shelters in Alberta. I really believe that." The pro-fetus, pro-family group Alberta Federation of Women United for Families (AFWUF) was unhappy with the council's recommendation that the province and doctors should negotiate an "equitable" fee for abortion.

The Provincial Committee and the Alberta Status of Women Action Committee said the advisory council had wasted most of its time educating its members. Council appointments will be made again as one-year terms expire. McCoy said: "We've got a really good cross-section from across Alberta, we have a lovely regional representation and a lovely age representation. We also have a lovely diversity in backgrounds as far as skills and experience of each of the women and that is something I would maintain."

Women's Program Funding

The Alberta Federation of Women United for Families received \$5,800 from the Secretary of State Women's Program. AFWUF's Lorna La Grange said, "It's the first time I think the (federal) government funded a pro-family, pro-life women's lobby group in North America." Sylvia McKinlay said: "REAL Women don't want to improve the status of women, they want to keep the status quo and AFWUF is an affiliate of REAL Women." She suggested the government had "bent the rules." Luane Armstrong from the Alberta Status of Women Action Committee said: "Whatever work we do on the abortion issue, we do with private funding" and hoped AFWUF would not use the money for the abortion issue. Secretary of State staff said funding was granted for workshops within funding guidelines. Minister Elaine McCoy said AFWUF is a valid voice among women and wanted to hear from all. Pat Cooper, western vice-president of

the Canadian Advisory Council on the Status of Women said women shouldn't allow themselves to be diverted by this when other important issues need attention. Speakers at the AFWUF conference included social services minister Connie Osterman on family violence, Tory MLA Stockwell Day on the media, and Margaret Leahey, chair of the Advisory Council on Women's Issues on the council. AFWUF's resolutions included a lobby against discrimination against parents who care for their own children; against mandatory teaching of human sexuality and AIDS awareness in schools, against pay equity, and against inequities in the present tax system affecting two-parents one-income families.

Coalition Against Pornography

The Alberta Coalition Against Pornography (a newly admitted NAC member group) had slides it uses in its educational program seized by the police. However, after several days the police decided the slides were being used for *bona fide* educational purposes and did not press charges.

Health Care Cutbacks

Alberta's Minister of Health is looking for more cuts in an already suffering health care system. A second hospital is being turned over to a private management firm. Alberta Medical Association has suggested medicare fees should be raised to meet the costs of medical care in the province.

Privatization Threatens B.C. Jobs

SOUTH-CENTRAL BRITISH COLUMBIA
by Robin LeDrew
Regional Representative

Premier Vander Zalm's division of B.C. into eight regional development zones (a move criticized even by members of his own party) has taken on new significance since his announcement of further extensive privatization.

Forestry seedling nurseries and Highways Department Road Maintenance Division are among the industries and services up for sale. The government insists that it will savour employee ownership and workers in most of these areas are at least considering the prospects. However, because of the new regional zone, the government is not guaranteeing a provincial market for the products and services of these businesses. Also at risk are collective agreements, comparable job guarantees and seniorities. Not surprisingly, the B.C. Government Employees' Union does not support employees' bids to buy their companies, but some union members are still negotiating with management (against union orders) to prepare bids.

In addition, at least two seedling nurseries may close because their locations are not "financially viable." Once again, the actions of the government have served to divide unionized workers in B.C. and threaten jobs.

Funding

It's funding time again. B.C. women's centres rely heavily on Secretary of State because there is little or no money available from provincial or civic coffers. The Women's Program mandate ends next spring, and while the report to the standing committee recommended that the program continue and expand, this has not happened.

Women's centres also note that Secretary of State is pressing for a stricter interpretation of its guidelines. Increasingly hard to defend are those programs aimed at the development of

individual women. Such programs are seen as social *service* (provincial jurisdiction) rather than social *development* (federal jurisdiction).

Women's centres see women's self development and support groups as an essential aspect of their work. In B.C., cutbacks in social services have forced the centres to pick up the slack and they are more than ever engaged in counselling and advocacy for individual women. Secretary of State's refusal to fund such programs forces women's centres to do this essential work on a purely voluntary basis.

N.W.T. TAKE ACTION AGAINST ACCORD

NORTHWEST TERRITORIES
by Joanne Whyte
Regional Representative

The Northwest Territories will continue to fight the Meech Lake Accord in the coming months. On November 30th the Government of the N.W.T. began court action in an attempt to prove the accord unconstitutional. In the 1982 constitution the Territories are provided, through section 30 of the Charter of Rights and Freedoms, with equality of rights. This was confirmed by the Supreme Court of the N.W.T. in that same year.

In addition to this court action, the newly-elected government has decided to pursue the matter through the individual provincial legislatures. As each province begins the process of convening hearings, representatives from the N.W.T. will attend the hearing to be heard.

The House of Commons free trade travelling show appeared in Yellowknife on the 25th of November. When asked why they had not advertised so that groups might request to speak, they replied that they were not aware that the western N.W.T. had a newspaper.

There was to be an hour at the end of the day for public input into the hearings, but the committee decided to leave early and cancelled this time.



Dawna Gallagher

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CCA



Assemblée générale annuelle du CCA de 1987

VEUILLEZ NOTER CES DATES!

L'Assemblée générale annuelle (AGA) du CCA aura lieu du 13 au 15 mai 1988. Son thème sera le *Féminisme et le pouvoir politique*. La conférencière invitée sera une représentante du Parti féministe de l'Islande. Nous ne connaissons pas encore son nom parce qu'en bonnes féministes, elles prennent chacune leur tour de se déplacer à l'étranger. Cette année, nous avons prévu une session d'orientation pour celles qui participent à l'AGA pour la première fois. De plus, nous vous proposerons un programme facultatif de vidéos et de conférencières pour les déléguées sans vote et les observatrices. Vous pourrez également vous faire entendre lors des tables rondes des comités et au cours des ateliers. L'étude des structures se fera en atelier, lors d'une table ronde du comité et dans une séance plénière d'une heure et demie.

Cette fin de semaine sera informative et AGRÉABLE. Inscrivez-vous avant le 13 avril pour obtenir un rabais de 20 %. C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

Frais d'inscription	à l'avance (avant le 13 avril)	sur place
Déléguée/remplaçante	100 \$	120 \$
Observatrice	135	162
Étudiante/faible revenu	30	36

GROUPES MEMBRES DU CCA - VEUILLEZ NOTER CES DATES LIMITES

- Les propositions politiques et amendements aux statuts doivent parvenir au secrétariat du CCA 344, rue Bloor ouest, bureau 505, Toronto, (Ontario) M5S 1W9 60 jours (cachet de poste 65 jours) avant l'AGA.

En personne/messenger	le 15 mars 1988
Par la poste	le 10 mars 1988
- *Nominations au conseil de direction du CCA* (en personne, par messenger ou par la poste)

le 29 avril 1988
avant 17 h
- *Rappel des cotisations des groupes membres!* Les cotisations de 1988 sont payables en date du 1^{er} janvier 1988. Les groupes membres en règle ont droit :
 - à une déléguée avec droit de vote à l'AGA;
 - de soumettre des propositions politiques et des amendements aux statuts et de faire des nominations pour le conseil de direction du CCA.

Vous trouverez plus de renseignements dans le prochain numéro d'*Action féministe*. Les groupes membres recevront les modalités d'inscription au début de février. Les non-membres pourront se les procurer en s'adressant au secrétariat dès le mois de février.

Elizabeth Ives-Ruyter

Responsable, comité de l'AGA

zones, le gouvernement refuse de garantir un marché provincial pour les produits et les services de ces nouvelles entreprises. De plus, les conventions collectives, les garanties d'emploi et l'ancienneté risquent également de disparaître. Il n'est donc pas surprenant que le syndicat de la fonction publique de la province s'oppose aux offres d'achat formulées par les employé-e-s, bien que certains membres du syndicat négocient à l'heure actuelle avec le gouvernement.

De plus, au moins deux pépinières risquent de fermer leurs portes parce qu'elles se trouvent dans des endroits qui ne sont pas «financièrement viables». Les gestes du gouvernement ont de nouveau servi à diviser les travailleuse-s syndiqué-e-s de la province et à menacer des emplois.

Financement

C'est de nouveau le temps des demandes de subvention. Les centres de femmes de la province dépendent beaucoup du Secrétariat d'État parce que la province et les municipalités ne consacrent pas ou presque pas d'argent à ce chapitre. Le mandat du Programme de promotion de la femme prend fin au printemps, et bien que le rapport du comité permanent des Communes ait recommandé sa continuation et son expansion, le gouvernement fédéral ne l'a pas encore fait.

Les centres de femmes ont également remarqué que le Secrétariat d'État exige une interprétation plus rigoureuse de ses critères. Il est de plus en plus difficile de justifier des projets qui visent à l'épanouissement personnel. De tels projets sont perçus comme relevant des services sociaux (qui sont de juridiction provinciale) et non de développement social (qui relève du fédéral).

Les centres de femmes estiment que les projets d'épanouissement des femmes ainsi que la formation de groupes d'appui constituent un élément essentiel de leur travail. En Colombie-Britannique, les coupures dans les services sociaux ont obligé de nombreux centres à assurer de nouveaux services. Ils se voient obligé de faire de plus en plus de counselling et de défense des intérêts des femmes. Le refus du Secrétariat d'État de financer ces projets oblige les centres de femmes d'assurer ces services bénévolement.

Les T.N.-O. entame des procédures contre l'Accord du lac Meech

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Joanne Whyte
représentante régionale

Les Territoires du Nord-Ouest ont continué leur lutte contre l'Accord du lac Meech au cours des derniers mois. Le 30 novembre, le gouvernement territorial a entamé des procédures juridiques afin de faire déclarer l'accord anticonstitutionnel. La constitution de 1982 a accordé des droits à l'égalité aux T.N.-O. en vertu de l'article 30 de la Charte des droits et des libertés. La Cour suprême des T.N.-O. a d'ailleurs confirmé cette disposition en 1982.

En plus de cette action juridique, le gouvernement nouvellement élu a décidé de poursuivre la lutte dans chaque assemblée législative provinciale. En effet, des représentants des Territoires comptent se rendre aux audiences publiques que chaque province tiendra.

Le cirque ambulante sur le libre-échange de la Chambre des communes s'est arrêté à Yellowknife le 25 novembre dernier. Lorsqu'on demanda au comité pourquoi il n'avait pas pris la peine d'annoncer sa venue afin de permettre aux groupes de demander de comparaître, des responsables ont répondu qu'ils ne savaient pas qu'il y avait un journal dans la section occidentale des T.N.-O. L'heure à la fin de la journée qui avait été mise de côté pour recueillir les témoignages du public a été annulée lorsque le comité a décidé d'ajourner ses travaux plus tôt que prévu.

Réforme fiscale..... suite de la p. 4

L'impôt sur la pension alimentaire des enfants

Depuis longtemps, le CCA et d'autres groupes réclamaient une modification du régime fiscal afin que le parent qui a la garde des enfants ne soit plus obligé de déclarer la pension alimentaire à titre de revenu imposable. La réforme fiscale proposée par le gouvernement ne change rien à cet égard.

Il faut cesser de taxer les pauvres

Avec ou sans les changements proposés, des milliers de Canadiens continueront de payer des impôts sur des revenus sous le seuil de la pauvreté. Le CCA félicite le gouvernement de sa proposition d'exonérer d'impôt 850 000 contribuables à faible revenu. Cependant, pour mettre les choses en perspective, il ne faudrait pas perdre de vue que c'est à cause des mesures prises par le gouvernement depuis qu'il est au pouvoir -- désindexation des exemptions fiscales et élimination du crédit d'impôt autrefois accordé aux contribuables à faible revenu -- qu'environ un million de pauvres de plus sont aujourd'hui soumis à l'impôt sur leurs maigres revenus.

Pour que les pauvres, dont la plupart sont des femmes, n'aient plus à payer d'impôts, le CCA a longtemps demandé au gouvernement d'introduire un crédit d'impôt pour faible revenu, crédit au moins égal au montant de l'impôt redevable par toute personne dont le revenu familial est inférieur au seuil de pauvreté établi par Statistique Canada pour les villes de taille moyenne. À ce jour, cette recommandation est restée lettre morte.

Conclusion

Dans l'ensemble donc, cette soi-disant réforme fiscale proposée par le gouvernement ne suscite guère d'enthousiasme au sein du CCA. Nous continuerons de faire opposition à tout changement régressif et à revendiquer des modifications qui rendront notre système plus progressiste. Nous invitons tous nos groupes membres et toutes les intéressées à participer avec nous à cet effort.

Actualité... suite de la p. 10

provisoire de libre-échange. Veuillez contacter le secrétariat à Toronto pour obtenir une copie de notre mémoire. Le comité permanent a déposé son rapport le 15 décembre.

Accord du lac Meech

L'Accord du lac Meech a été adopté par les Communes à la fin d'octobre et envoyé au Sénat. Comme il s'agit d'un amendement constitutionnel, le Sénat n'a que 180 jours pour étudier le texte. Le comité sénatorial chargé de la question poursuit ses audiences en ce moment. Le CCA a demandé de comparaître.

Les femmes de l'Alberta critiquent le Conseil consultatif

ALBERTA

Rebecca Coulter
représentante régionale

Les membres du comité dissous pour un conseil consultatif sur les questions féminines de l'Alberta se sont rencontrées pour évaluer la performance du conseil. Elles ont noté son inaction sur les dossiers suivants: l'Accord du lac Meech, l'équité salariale, les centres d'accueil et enfin, les services sociaux et de santé. Sylvia McKinlay, membre d'Edmonton du conseil, a répondu que le conseil mettait beaucoup de temps à réagir aux problèmes. «Bien que nous ayons le groupe, les femmes n'ont pas de voix. Elles ne sont pas entendues», a-t-elle déclaré. La présidente du conseil, Margaret Leahey, estime qu'elle n'a pas à défendre les activités du conseil et qu'elle est satisfaite de son travail. Pat Wouters, avocate de Medicine Hat et représentante du Fonds d'action et d'éducation juridiques, est d'avis que les femmes ont besoin d'une voix plus efficace que celle que leur propose le conseil. Elle estime que le gouvernement n'a pas débloqué suffisamment de fonds pour la recherche sur des questions essentielles. Selon Lucy Milne, membre de Medicine Hat, le conseil n'est pas un groupe d'opposition, mais elle a convenu qu'il n'avait pas suffisamment de fonds.

Le conseil a publié son premier rapport recommandant l'augmentation du salaire minimum, le rétablissement des frais médicaux pour les stérilisations, de nouvelles négociations pour les tarifs des avortements, des compétences de base pour le travail dans les garderies, une étude sur l'équité salariale et un programme d'information publique sur la violence domestique. Les groupes féministes ont trouvé le rapport vague et peu concret. Elaine McCoy, ministre chargée des questions féminines, a déclaré, «Il n'y aura probablement jamais assez d'argent pour les centres d'accueil d'urgence en Alberta. Je le crois vraiment.» Le groupe pro-fœtus et pro-famille, Alberta Federation of Women

United for Families (AFWUF) s'est dit mécontent de la recommandation que la province et les médecins doivent négocier un tarif «équitable» pour les avortements.

Le Comité provincial ainsi que le Comité d'action sur le statut de la femme de l'Alberta ont déclaré que le conseil consultatif avait gaspillé presque tout son temps à sensibiliser ses membres. Les nominations au conseil devront être faites de nouveau pour des mandats d'un an. La ministre estime que «nous avons une très bonne représentation de toutes les couches sociales de la province, une belle représentation régionale et une belle représentation des groupes d'âges. Nous avons également une belle diversité de professions du point de vue des compétences et de l'expérience. C'est un équilibre que je compte maintenir.»

L'AFWUF a obtenu une subvention de 5 800 dollars du programme de promotion de la femme du Secrétariat d'État. Lorna La Grange, porte-parole du l'AFWUF a déclaré, «C'est la première fois je crois que le gouvernement (fédéral) subventionne un groupe de lobby de femmes pro-famille et pro-vie en Amérique du Nord.» Selon Sylvia McKinlay, «les R.E.A.L. Women ne cherchent pas à améliorer le statut de la femme. Elles veulent protéger le statut quo et l'AFWUF est affilié aux R.E.A.L. Women.» Elle a laissé entendre que le gouvernement avait «fait des entorses aux règlements». Luane Armstrong du Comité d'action sur le statut de la femme de l'Alberta a déclaré que «tout ce que nous faisons au sujet de l'avortement, nous le faisons avec des fonds privés». Elle espère que l'AFWUF n'utilisera pas l'argent pour promouvoir son point de vue sur l'avortement. Au Secrétariat d'État, on affirme que la subvention a été accordée pour des ateliers conformes aux directives du programme. Selon la ministre McCoy, l'AFWUF est une voix légitime des femmes et il faut que toutes les femmes puissent s'exprimer. Pat Cooper, vice-présidente de l'Ouest du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, a déclaré que les femmes ne doivent pas se laisser distraire par cette question alors qu'il y a des problèmes beaucoup plus importants à régler.

Lors de la conférence de l'AFWUF, la ministre des Services sociaux, Connie Osterman a prononcé un discours sur la violence domestique, le député con-

servateur provincial Stockwell Day s'en est pris aux médias et Margaret Leahey, présidente du Conseil consultatif provincial sur les questions féminines, a expliqué le rôle du conseil. L'AFWUF a adopté des résolutions demandant un lobby contre la discrimination à l'encontre des parents qui gardent leurs enfants; contre l'enseignement obligatoire de la sexualité et de la prévention du SIDA dans les écoles; contre l'équité salariale; et contre les inégalités dans le régime fiscal actuel qui touchent les familles à deux parents à un seul revenu.

La police a saisi des diapositives appartenant à la Coalition de l'Alberta contre la pornographie (un nouveau groupe membre du CCA). Toutefois, la police a décidé au bout de quelques jours que les diapositives servaient bel et bien à des fins d'éducation populaire. Aucune accusation n'a été portée.

Le ministre de la Santé de l'Alberta cherche à faire d'autres compressions dans un système de santé qui est déjà malade. Un deuxième hôpital vient d'être remis entre les mains du secteur privé. L'Association médicale de l'Alberta a suggéré qu'il fallait augmenter les tarifs de l'assurance-maladie pour défrayer l'augmentation des coûts médicaux de la province.

La privatisation menace des emplois

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Robin LeDrew
représentante régionale

La division de la Colombie-Britannique en huit zones de développement régional par le premier ministre Vander Zalm (un geste très critiqué, même par des membres de son parti) a pris une toute autre importance depuis qu'il a annoncé une nouvelle série de privatisations.

Les pépinières et la division d'entretien de la voirie provinciale font partie des industries et des services que le premier ministre veut vendre. Le gouvernement maintient qu'il favorisera les offres d'achat provenant des employé-e-s. Les travailleur-euse-s de ces régions songent à le faire. Toutefois, à cause de la nouvelle politique de

Les groupes de femmes de l'Ontario se regroupent

ONTARIO NORD

Deborah Missere
représentante régionale

Le 17 octobre, une réunion avait lieu au secrétariat du CCA pour discuter de la formation d'un regroupement provincial de groupes de femmes en faveur de l'égalité. Une deuxième rencontre a eu lieu le 5 décembre dernier.

On cherche maintenant à organiser une conférence provinciale en avril pour réunir les groupes afin d'élaborer les politiques, la structure et la constitution du regroupement. Veuillez me contacter pour de plus amples renseignements.

Élections provinciales

La population de l'Ontario a accordé une majorité retentissante au Parti libéral le 10 septembre dernier. Le cabinet du premier ministre Peterson comprend six femmes, dont l'ancienne présidente du CCA, Chaviva Hosek qui est ministre du Logement. Malheureusement, Peterson a nommé le ministre du Travail, Greg Sorbara, ministre responsable de la Condition féminine.

Groupe de travail sur les sages-femmes

Le 15 octobre, le rapport du groupe de travail sur les sages-femmes a été publié par la ministre de la Santé, Elinor Caplan et la ministre des Collèges et des Universités, Lynn McLeod.

Le groupe de travail avait été chargé en 1986 par le ministre de la Santé de l'époque, Murray Elston, et le ministre des Collèges et des Universités, Greg Sorbara, de recommander comment la profession de sage-femme devait être pratiquée en Ontario, quelle formation serait nécessaire, et comment assurer des services efficaces partout dans la province.

Les recommandations ont été généralement bien reçues par les groupes de consommatrices. Susan Meyer, du Midwifery Task Force in Ontario, a déclaré, «Nous sommes impressionnées par le degré de compréhension de la demande

et des besoins des consommatrices que l'on retrouve dans le rapport du groupe de travail. La qualité de sa recherche mérite des éloges.»

Plus précisément, nous sommes satisfaites des éléments suivants:

- la reconnaissance du besoin d'une profession indépendante;
- la recommandation d'une formation sans formation médicale préalable;
- la reconnaissance du besoin d'intégrer très bientôt les sages-femmes actuelles et d'évaluer en profondeur leur compétence;

■ la compréhension et l'appréciation du droit des parents de choisir le lieu de naissance et la recommandation que les sages-femmes travaillent dans les hôpitaux, les centres de natalité et dans les collectivités, et qu'elles peuvent assister aux accouchements à domicile.

Les points litigieux comprennent:

- l'assurance-responsabilité obligatoire, surtout pour les sages-femmes qui travaillent dans les communautés;
- le rôle du ministère de la Santé dans l'approbation et le financement de la pratique des sages-femmes;
- l'absence de permis provisoires pour les sages-femmes pendant la période d'intégration.

Libre-échange

Le débat sur le libre-échange se poursuit toujours. Le premier ministre Peterson se dit opposé au libre-échange mais il n'a pas précisé comment il compte opposer la mise en application du traité en Ontario. La Direction générale de la condition féminine de l'Ontario a publié une étude confirmant que ce sont les femmes de l'Ontario qui perdront le plus d'emplois à cause du libre-échange, un fait que le CCA sait déjà.

Accord du lac Meech

Dans le discours du Trône, le gouvernement s'était engagé à constituer un comité spécial sur la réforme constitutionnelle qui étudiera l'Accord du lac Meech. Les groupes de femmes ainsi que ceux des minorités visibles, des immigrant-e-s et des handicapé-e-s auront ainsi la possibilité d'examiner l'impact de l'accord sur leurs droits à l'égalité. On ne sait pas encore si le comité se déplacera pour recueillir les témoignages des groupes ni s'il mettra

des fonds à la disposition de ceux-ci pour les aider à préparer leurs mémoires.

Le Secrétariat d'État refuse d'accorder des subventions de fonctionnement

Le Centre des femmes de Sudbury exerce des pressions sur le Secrétaire d'État, David Crombie, afin que celui-ci leur accorde une subvention de fonctionnement. Le centre y a droit en vertu des critères du programme. De plus, le comité permanent des Communes a recommandé que de telles subventions soient versées à des groupes comme le centre de Sudbury. Toutefois, les directrices régionales du Programme de promotion de la femme du Secrétariat d'État ont décidé de refuser ces subventions à tous les groupes afin de ne pas créer un climat de fausse sécurité! Le ministre n'a toujours pas répondu à la demande que lui a envoyé le centre.

Conférence des centres de femmes

Interweave, une rencontre des travailleuses des centres de femmes de l'Ontario, s'est déroulée à Memory Lodge à Thunder Bay du 23 au 25 octobre dernier. La rencontre avait pour objectif d'examiner les problèmes de la survie des centres, de constituer un réseau provincial, d'identifier les besoins futurs et de créer une stratégie d'action pour analyser des questions comme l'institutionnalisation des problèmes des femmes. La rencontre a lancé la première Coalition des centres de femmes de l'Ontario. Elle est fondée sur la croyance que les femmes doivent mettre au point leur propre analyse en faveur du changement qui s'appuie sur notre expérience et sur la certitude que les femmes peuvent apporter des changements.



Dawna Gallagher

Le premier ministre confirme que le gouvernement appuie les droits à l'égalité

TERRE-NEUVE

Joyce Hancock
représentante régionale

Le premier ministre de Terre-Neuve, Brian Peckford, a rencontré un groupe spécial de femmes pour discuter de leurs inquiétudes face à l'Accord du lac Meech. Dans une lettre qu'il adressait à la représentante régionale du CCA fin novembre, le premier ministre déclarait que son gouvernement estimait «qu'aucune disposition de l'Accord a préséance ou remplace les droits garantis par la Charte». Il ajoutait «qu'il n'y avait aucune raison pour modifier l'Accord à ce moment».

Le Conseil sur le statut de la femme de Saint-Jean a fêté son quinzième anniversaire les 17 et 18 octobre derniers. Ce conseil, dont le centre des femmes a la distinction d'être le plus ancien centre du genre en opération ininterrompue au Canada, a organisé une fin de semaine remplie d'activités. Il y eut une réception, un parlement des femmes, et une cérémonie de reconnaissance des mères fondatrices. Rosemary Brown était la conférencière invitée au cours d'un dîner d'un réseau de femmes qui réunissait plus de 200 femmes.

La Conférence provinciale des femmes doit maintenant avoir lieu à Port aux Basques au mois d'avril.

Les fermières du Québec s'organisent

QUÉBEC

Madeleine Parent
représentante régionale

En septembre 1987, l'Union des producteurs agricoles (UPA) a accepté en affiliation des syndicats composés uniquement de fermières qui ne sont pas propriétaires de fermes assez grandes leur permettant d'adhérer

en tant que membres réguliers. Dès novembre dernier, 1 400 femmes avaient adhéré et leur nombre continue d'augmenter. Il y a environ 43 000 femmes parmi les 476 000 membres de l'UPA. Celles-ci sont soit propriétaires de ferme, soit co-exploitantes ou membres des nouveaux syndicats de femmes.

Les fermières s'intéressent à diverses questions dont le problème des dettes, la fatigue et le stress causés par le surmenage, le soin des enfants pendant que la mère travaille, les femmes battues, et les problèmes qu'ont les jeunes à s'établir sur une ferme.

Le racisme à Montréal

La population noire ainsi que celles et ceux préoccupé-e-s par les droits de la personne ont été outré-e-s par le meurtre du jeune Anthony Griffin, âgé de 19 ans, dans un terrain de stationnement de la police de Montréal le 10 novembre dernier. Le jeune homme, qui n'était pas armé, a été tiré dans le front alors qu'il faisait face à deux officiers après avoir obéi à l'ordre qu'ils venaient de donner.

Le policier en cause a été accusé d'homicide involontaire. D'autre part, le gouvernement du Québec a demandé à la Commission des droits de la personne d'ouvrir une enquête sur le meurtre et ses liens au racisme. La portée de l'enquête n'a pas encore été précisée. Il y a un sentiment général de déception devant le refus du Québec de nommer une Commission Royale d'enquête afin d'identifier les causes et de recommander des solutions à court et à long terme au racisme intolérable dont sont victimes la population noire et les jeunes en particulier dans la communauté, surtout aux mains des policiers.

Les étudiant-e-s défendent leurs droits

Le 12 novembre dernier, plusieurs milliers d'étudiant-e-s de vingt cégeps ont déclenché une grève d'une journée pour dénoncer le refus catégorique du gouvernement québécois de clarifier sa politique future sur les bourses et les prêts étudiants.

Selon l'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec (ANEQ), les prêts actuels sont des bourses accordées sur la prémisse que 92 % des étudiant-e-s du secondaire et des cégeps et 75 % des étudiant-e-s universitaires reçoivent une aide financière partielle de leurs parents. Autrement dit, l'aide est refusée aux enfants qui viennent de famille qui sont in-

capables d'accorder cette aide financière. Et cela s'applique à des gens qui devront gagner leur vie au XXI^e siècle!

Le gouvernement a fait de vagues promesses, mais il a refusé jusqu'ici de fixer la date où il révélera sa politique sur l'aide étudiante.

Manifestation de femmes pro-choix

Le 18 octobre, plus d'un millier de femmes ont manifesté à Québec pour le droit à l'avortement et pour dénoncer les dernières compressions budgétaires de la province. On attend toujours la décision importante que doit rendre la Cour suprême du Canada dans l'affaire impliquant le Dr Henry Morgentaler.

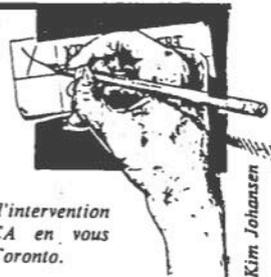
Garde des enfants

Concertation, le Comité de la condition féminine de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et plusieurs autres groupes se sont rencontrés à Montréal pour coordonner leur appui en faveur d'une campagne de garderies de qualité sans but lucratif, à prix abordables, surveillées par le gouvernement, mises sur pied à l'aide de fonds fédéraux et contrôlées par le gouvernement provincial. L'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance a envoyé une observatrice aux réunions du Québec.

Vers la privatisation des services de santé

Lavalin, la puissante société de génie qui possède déjà un petit hôpital à Montréal, a offert d'acheter un plus gros hôpital public. Le geste fut dénoncé par des syndicats ainsi que par des groupes populaires, et le gouvernement a refusé de lui vendre. Mais Lavalin n'a pas perdu espoir. Elle tente maintenant d'acheter un autre hôpital encore plus grand que celui qui lui a été refusé et semble être décidée d'étendre la privatisation au secteur de la santé au Québec. Nous aurions alors éventuellement un système à deux paliers, un pour les pauvres et un pour les riches.

En somme, ça s'appelle «s'adapter à l'esprit de l'accord du libre-échange canado-américain».



Procurez-vous le Guide d'intervention sur les élections du CCA en vous adressant au secrétariat à Toronto.

Kim Johansen

Les sages-femmes

L'hôpital Grace Maternity de Halifax, qui est dirigé par l'Armée du salut et qui comprend le plus important service obstétrique de la province, a annoncé qu'il allait limiter l'insémination artificielle aux femmes mariées. L'hôpital a toutefois des politiques moins régressives, comme celle d'offrir des appartements aux familles des femmes qui accouchent. Cette innovation reflète certainement l'apport de groupes comme le regroupement provincial des sages-femmes.

Ce regroupement, qui date de trois ans, tient sa réunion annuelle dans la vallée de l'Annapolis et publie un bulletin trois fois par année. Bien qu'il leur soit illégal d'administrer des médicaments au cours d'un accouchement à domicile, les sages-femmes peuvent assister à des tels accouchements. À l'heure actuelle, deux sages-femmes le font après avoir obtenu des formulaires de consentement et assuré des services médicaux d'appui.

Le SIDA

Dans un cas établissant un précédent, la commission scolaire du comté de Shelburne a retiré un enseignant de sixième année porteur du virus du SIDA. La commission a donné de nouvelles responsabilités indéterminées à Eric Smith, 29 ans. Ce geste fut posé en réaction aux menaces des parents qui refusaient d'envoyer leurs enfants à l'école si Smith continuait à enseigner. Le ministre de l'Éducation a refusé d'intervenir, estimant que le problème relevait de la commission. Pour sa part, Eric Smith décida de ne pas contester sa réaffectation. Ce refus empêche le syndicat des enseignant-e-s de la Nouvelle-Écosse de mettre à l'épreuve une de ses nouvelles politiques qui stipule que les enseignant-e-s et élèves infecté-e-s ont le droit d'être dans la salle de classe, sauf s'il leur faut un traitement particulier. De toute façon, cette politique n'a aucun poids juridique puisqu'elle n'a pas encore été incorporée aux conventions collectives. Tel était l'état du dossier lorsque la commission scolaire a soudainement renversé sa décision sans donner d'explications devant la montée de protestations de la part des parents. Eric Smith peut de nouveau enseigner.

Les femmes de l'I.P.É dénoncent l'accord constitutionnel

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Beth Brehaut
représentante régionale

Un groupe membre du CCA, le Women's Network, et le Ad Hoc Committee on the Constitution ont organisé une soirée très réussie pour recueillir des fonds pour leur campagne contre l'Accord du lac Meech. Daphne Dumont, avocate de l'Association nationale des femmes et du droit et du Fonds d'action et d'éducation juridiques, a prononcé un discours sur les inquiétudes des femmes vis-à-vis de l'effet de l'accord sur l'égalité. Des divertissements de nature satirique avaient été organisés comme une loterie de promesses. La gagnante s'est vu garantir son souhait avec l'assurance, «Faites-nous confiance». Des roches apprivoisées du lac Meech et des ballons gonflés d'air chaud se sont bien vendus. Dans une note plus sérieuse, des messages à l'intention des député-e-s et des premiers ministres ont été distribués aux femmes qui assistaient à la soirée.

Le centre de secours aux victimes de viol et d'agression sexuelle de la province a tenu sa réunion annuelle en septembre dernier. La coordonnatrice, Lyle Brehaut, a fait une déclaration sérieuse truffée de références à l'Accord du lac Meech et aux tribunaux. Dernièrement, un journal publiait un reportage sous l'en-tête «Les avocats font appel à l'article sur l'égalité pour faire libérer les violeurs». Selon l'article, le Code criminel stipule qu'il y a infraction lorsqu'un homme a des rapports sexuels avec une fille âgée de moins de 14 ans. «La loi n'ayant pas été mise à jour pour préciser «homme ou femme», les avocats maintiennent que leurs clients sont victimes de discrimination selon la Charte des droits à cause de leur sexe. Les juges acceptent l'argument que la loi est discriminatoire et rejettent les accusations, même s'il existe de nombreuses preuves que l'accusé a bel et bien abusé d'un ou des enfants.»

Le lendemain de l'adoption de l'Accord du lac Meech par les Communes, les groupes de femmes de la province

ont organisé une conférence de presse. Le centre de secours aux victimes de viol et d'agression sexuelle, le réseau des femmes, les Federated Women's Institutes, le groupe des immigrantes, l'Association nationale des femmes et le droit et notre comité spécial sur la constitution étaient représentés. Chaque groupe s'est fermement opposé à l'accord dans sa forme actuelle et aux méthodes employées par le gouvernement pour le faire adopter.

À la suite des reportages dans les journaux et à la télévision, d'autres groupes de femmes et d'hommes ont indiqué leur intention de collaborer à toute action future. Depuis, nous avons organisé une rencontre qui a permis de mettre en place des moyens de pression pour convaincre le premier ministre Ghiz de ne pas ratifier l'accord et de tenter d'améliorer notre façon de faire des lois au Canada. Ce sera très difficile d'obtenir un tel pouvoir, mais ce sera impossible si l'Accord du lac Meech est ratifié par toutes les provinces.

Barbara McDougall, ministre fédérale de la Condition féminine, a pris la parole lors d'une réunion un samedi après-midi. Toutes les femmes présentes étaient fâchées, sentant qu'il n'y avait pas de chances d'arrêter l'accord. La ministre était vraisemblablement là non pas pour nous écouter mais pour imposer son point de vue. Après tout, elle a voté pour l'accord tel qu'il est, sans tenir compte de l'opinion des Canadiennes.

Les organisations ici, comme partout ailleurs, sont préoccupées par le renouvellement des subventions du Secrétariat d'État. Les inquiétudes sont fondées sur l'exclusion dans le passé de questions comme l'orientation sexuelle et l'avortement, et parce que l'on prône l'auto-suffisance de plus en plus. En tant que représentante du CCA, j'ai reçu des demandes de divers groupes qui ne sont pas membres du CCA et qui désirent obtenir des subventions du Programme de promotion de la femme. C'est avec plaisir que j'ai pu leur dire que les femmes du CCA suivent ce dossier de près depuis un bon bout de temps.



Dawna Galtagher



RAPPORTS RÉGIONAUX

Le Conseil consultatif de la Nouvelle-Écosse s'oppose à l'Accord

NOUVELLE-ÉCOSSE
 Patricia Campbell
 représentante régionale

Les sujets qui retiennent l'attention des groupes de femmes de la Nouvelle-Écosse sont le libre-échange et l'accord constitutionnel. Un mémoire préparé par le Conseil consultatif sur le statut de la femme de la Nouvelle-Écosse donne écho au mécontentement généralisé des femmes de cette province pour un grand nombre de raisons. On est insatisfait de la consultation, ou plutôt du manque de consultation, puisqu'elle a été précipitée et limitée à une seule ville; de l'ambiguïté du texte de l'accord; des menaces que l'accord fait peser sur les droits à l'égalité et sur la possibilité de les subordonner aux droits de la «société distincte»; des menaces aux emplois des femmes dans les pêcheries; de l'accroissement de la participation provinciale dans les nominations à la Cour suprême et au Sénat et de l'éventualité que ces nominations ne représenteront pas les femmes; et enfin, de l'exclusion des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

Une réunion publique, organisée à Halifax l'automne dernier pour discuter des conséquences de l'Accord, a eu peu d'échos dans les médias. Le gouvernement conservateur provincial et les autres politicien-ne-s n'y ont pas participé. Le comité spécial sur l'Accord continue ses activités, faisant circuler une pétition et travaillant avec la Women's Action Coalition de la Nouvelle-Écosse pour s'assurer que les inquiétudes des femmes au sujet de l'Accord continuent d'être un sujet d'actualité.

Libre-échange

Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, John Buchanan, appuie le libre-échange, à condition qu'il comprenne des mesures de protection pour les secteurs mous comme les textiles et que l'on puisse «évaluer le nombre de travailleur-euse-s qui seront déplacé-es à cause de la libéralisation des échan-

ges». D'autre part, il se dit généralement «appréhensif mais assez optimiste».

La cheffe du NPD, Alexa McDonough, ne partage pas cet optimisme prudent. Elle s'inquiète surtout du sort des industries du charbon et de l'acier au Cap Breton, qui ne seront jamais en mesure de concurrencer les usines modernes et centralisées des États-Unis dans un marché sans protection. C'est d'ailleurs l'avis des chefs des syndicats de la région. Comme l'explique l'un d'eux, «le charbon est si abondant aux États-Unis qu'on peut presque l'extraire sans creuser». D'autres critiques prédisent que la seule usine de textiles de la province sera dévastée et que le secteur électronique naissant subira des dommages graves, tout comme les usines de traitement du poisson. Ce sont tous des secteurs où les femmes constituent un pourcentage important de la main-d'oeuvre.

La Women's Action Coalition de la Nouvelle-Écosse poursuit ses démarches sur le libre-échange. La responsable du comité sur le libre-échange de la Coalition doit présenter un mémoire au gouvernement provincial bientôt. Le Parti libéral, qui constitue l'opposition officielle, s'est opposé fermement à l'accord dans sa forme actuelle.

Assemblée semi-annuelle

L'assemblée semi-annuelle de la coalition provinciale, qui s'est déroulée à Sydney, a remporté un succès énorme. En effet, 318 femmes du Cap Breton et du reste de la province ont participé à cette réunion, qui a défrayé les manchettes parce que les femmes seulement pouvaient participer aux ateliers. Celui sur les techniques de reproduction a également déclenché un débat public. Norma Scarborough, présidente de l'Association canadienne pour les droits à l'avortement (ACDA), a déclaré que 37 hôpitaux canadiens assuraient 87 % de tous les avortements au pays et que la

pire situation se trouve dans les provinces maritimes. Il n'y a aucun accès à l'avortement à l'Île-du-Prince-Édouard. À Terre-Neuve, un nombre très limité d'avortements sont faits dans un seul hôpital. Les ateliers de Marjorie Cohen et de Madeleine Parent sur le libre-échange et sur les femmes et le travail ont reçu un accueil enthousiaste et continuent d'animer les discussions.

Services sociaux

Dans une tentative de mettre fin à la confusion, l'inégalité et les règlements arbitraires dans les politiques actuelles d'aide sociale, le ministre des Services sociaux, Edmund Morris, a ordonné à 38 municipalités de recalculer leur aide sociale en fonction des besoins à partir du 1^{er} janvier. Par conséquent, la plupart des municipalités seront obligées d'augmenter les sommes qu'elles versent en aide sociale. Ce progrès est sans aucun doute dû aux pressions exercées par l'Association des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux de la province qui a publié une étude critiquant sévèrement les lacunes du système provincial.

Brenda Thompson, de Mothers United for Metro Shelter (MUMS), a remporté le procès qu'elle avait intenté contre le ministre Morris pour abus de renseignements gouvernementaux. Sa peine n'a pas encore été annoncée. On se demande de plus en plus s'il pourra continuer à siéger au cabinet.

Étude des structures du CCA

À la suite de l'élection de Sandi Kirby en tant que co-responsable du Comité sur l'étude des structures du CCA, la Nouvelle-Écosse a une représentation directe et compétente dans ce processus d'une grande importance. Nous espérons rencontrer les personnes chargées de l'étude dans les prochaines semaines.

ACTUALITÉ PARLEMENTAIRE

LA LOI SUR LES BREVETS PHARMACEUTIQUES
A ÉTÉ ADOPTÉE

Marylou Murray
Chargée des relations parlementaires

Le Sénat a adopté la loi modifiant les brevets pharmaceutiques à la mi-novembre. Elle reçut l'assentiment royal le jour même et est donc en vigueur. Fait plus encourageant, le projet de loi C-51, la Loi réglementant les produits du tabac, a été rapidement adoptée en deuxième lecture aux Communes et renvoyée au comité législatif chargé d'étudier le projet de loi C-204 sur la santé des non-fumeurs. Le comité doit présenter son rapport sur les deux projets de loi dans les jours qui suivent la reprise des travaux après le congé de Noël. Adressez-vous au secrétariat du CCA pour obtenir une copie de notre présentation sur le projet de loi C-204. Nous tenons à remercier toutes celles qui ont répondu au *Bulletin d'action* sur les femmes et le tabac.

Pornographie: le projet de loi C-54

Le projet de loi réglementant la pornographie, C-54, a été soumis aux Communes à la fin de novembre en deuxième lecture. Le ministre de la Justice Ray Hnatyshyn a affirmé que «le projet de loi C-54 est conforme aux normes et aux niveaux de tolérance actuels de la société». La critique libérale de la condition féminine, Lucie Pépin, a répondu qu'il s'agissait d'une «loi aussi répressive et à retourner dans le temps à l'ère victorienne». Pour sa part, le critique de la justice du NPD, Svend Robinson, estime que «le projet de loi C-54 reflète une mentalité dangereuse, puritaine et d'extrême-droite». Robinson proposa l'amendement suivant à la motion de deuxième lecture:

Que la motion soit modifiée par suppression de tout ce qui suit le mot «que» et substitution de ce qui suit:

La Chambre refuse de donner deuxième lecture au projet de loi C-54, parce qu'il ne définit pas clairement la pornographie comme un matériel qui

excuse la violence, la contrainte, les mauvais traitements et l'humiliation dans sa représentation des êtres humains ou qui représente ou favorise l'exploitation sexuelle des enfants et, en outre, parce qu'il ne distingue pas la pornographie du matériel à caractère artistique, littéraire, éducatif ou scientifique d'une façon acceptable pour le public canadien, y compris les artistes.

L'étude du projet de loi C-54 continue au début du nouvel an, puisque la période qui lui était réservée avant Noël a été consacrée à l'étude de l'amendement de Robinson plutôt qu'à la motion de renvoyer le projet de loi à un comité législatif. Les groupes qui désirent faire une présentation au comité ou lui envoyer une lettre ou un mémoire une fois que le projet de loi y sera renvoyé peuvent écrire à:

Mme Santosh Sirpaul
Greffière, Comité législatif sur le projet de loi C-54
Direction des comités et de la législation privée
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6.

Multiculturalisme: le projet de loi C-93

Le secrétaire d'État et ministre responsable du Multiculturalisme, David Crombie, a déposé le projet de loi C-93, Loi sur le multiculturalisme canadien, le 1^{er} décembre. Bien que les principes généraux énoncés dans le projet de loi soient bien fondés, de nombreux groupes ont admis être déçus que le gouvernement n'ait pas donné suite à deux recommandations essentielles publiées dans le rapport du comité permanent sur le multiculturalisme de juin 1987, *Construire la mosaïque canadienne*, soit la création d'un ministère fédéral du multiculturalisme et d'un poste de commissaire au multiculturalisme. La gouvernement a publié sa réponse au rapport du comité dans les jours suivants.



Marylou Murray
Chargée des relations parlementaires

Mufy Mathewson

Code criminel: projet de loi C-208

Le projet de loi privé C-208, déposé par Svend Robinson, sur le retrait de l'avortement du Code criminel, a été étudié aux Communes le 1^{er} décembre. Robinson a prononcé un très bon discours au cours duquel il a déclaré que «la situation est désespérée pour un trop grand nombre de femmes canadiennes. Les dispositions pertinentes du Code criminel sont dures, injustes et inéquitable». Le Parti libéral a préféré ne pas participer au débat tandis que sept député-e-s du Parti conservateur se sont prononcé-e-s contre le projet de loi, soit parce qu'il sont anti-choix (MM. Belsher, Gottselig et Attewell), soit parce que le projet de loi était «mal à-propos» (Mme Bertrand, MM. Horner, Grisé et Hudon). (Faut-il ajouter que l'avortement fait toujours partie du Code criminel.)

L'Équité en matière de financement

Le gouvernement a publié sa réponse au rapport du comité permanent sur le Secrétariat d'État, *Équité en matière de financement*, le 30 novembre. Le Secrétariat d'État s'est chargé d'envoyer un exemplaire de cette réponse à tous les groupes qui ont reçu une subvention ou qui ont comparu devant le comité. Brièvement, le Secrétariat d'État appuie les recommandations du comité permanent, y compris les recommandations sur les critères de financement et celles sur le besoin d'accorder des subventions de financement opérationnel de plusieurs années. Surveillez votre courrier et envoyez vos commentaires au Secrétaire d'État, David Crombie.

Libre-échange

Le CCA a comparu devant le comité permanent sur les affaires extérieures et le commerce international pour faire connaître notre position sur l'accord

suite à la page 16

santé peuvent devenir des adultes dans un monde sans guerre ni pénurie. La population canadienne espère que le gouvernement agira pour contrer les dangers réels qui menacent notre sécurité, pour répondre à la demande désespérée pour la paix, la justice et l'égalité, pour accorder un standard de vie décent aux pauvres et aux peuples opprimés de la planète et pour mettre fin au viol des systèmes écologiques de la planète.

Nous devons rejeter le livre blanc ainsi que ses conclusions périmées et demander qu'il soit abandonné. Nous devons demander une enquête publique complète sur tous les aspects de la sécurité vus d'un point de vue féministe et planétaire. Nous devons nous assurer que toutes les personnes concernées aient la possibilité de participer dans ce qui sera peut-être le débat le plus important du siècle.

Les femmes autochtones luttent pour retourner sur les réserves

Elizabeth Amer

Rapport de la table ronde du Comité d'appui aux femmes autochtones à l'assemblée semi-annuelle du CCA

Bien qu'imparfait, le Bill C-31 a supprimé en partie la discrimination contre les femmes autochtones qui avaient épousé un non-indien. Selon l'ancienne Loi sur les Indiens ces femmes perdent leur statut d'Indienne. Beaucoup ont dû quitter la réserve. (Par contre, l'épouse non-indienne acquérait le statut de son mari indien.) De nombreux chefs de bande s'étaient opposés au projet de loi C-31, destiné à corriger cette injustice.

Aujourd'hui, le gouvernement fédéral a recours à un semblant de procédure décisionnelle selon lequel il laisse aux conseils de bande le choix des décisions quant au droit des femmes de retourner sur leur réserve ancestrale. En conséquence, de nombreuses réserves défavorisées acceptent de réintégrer les femmes et leurs enfants alors que plusieurs bandes prospères multiplient les obstacles à leur retour. Ainsi, là où le conseil de bande se

soucie des intérêts de tout son monde, les femmes ont plus de chances de faire valoir leurs droits.

Selon Madeleine Parent, co-présidente du Comité du CCA, le conseil de bande actuel sur la réserve de Tobique, N.B., fut élu à cause de son engagement à améliorer les conditions sociales et à respecter les droits des personnes, y compris les droits des femmes exclues pour cause de mariage. Toutefois, la réserve reçoit seulement l'argent pour les matériaux requis pour construire des maisons neuves pour ces femmes, car depuis des changements au programme fédéral de création d'emplois, le gouvernement ne fournit pas d'argent pour la main-d'oeuvre. Deux Indiennes courageuses, Sandra Lovelace et sa soeur,



Sandra Lovelace Sappier

De Enough is Enough, Women's Press, Toronto.

ont obtenu des permis d'apprenties menuisiers pour construire une maison pour leur mère mais il est rare qu'une femme autochtone puisse bénéficier d'un tel dévouement.

A Vancouver, une femme ne recevait plus l'aide sociale. On lui a dit que l'argent avait été envoyé au chef de sa bande et que celle-ci l'aiderait...

Ailleurs, à Pointe-bleue au Québec, les femmes réinstallées persévèrent dans leur lutte pour des logements et l'accès aux écoles de la réserve pour leurs enfants.

Le ministère des Affaires indiennes refuse d'aider les femmes à se prévaloir de leurs droits selon la loi. Le fédéral refuse d'intervenir sous prétexte qu'il encourage l'auto-gouvernement des conseils de bande. Par ailleurs, le fé-

déral et plusieurs dirigeants provinciaux ont saboté les conférences fédérales-provinciales sur l'auto-gouvernement avec les représentants des peuples autochtones.

Ainsi, la lutte des femmes pour l'égalité de droits est frustrée par le refus du fédéral d'assumer sa responsabilité de faire respecter ses lois. Cela se fait au nom du droit à l'auto-gouvernement que ce même gouvernement fédéral refuse de reconnaître.

Lors de leur assemblée annuelle d'octobre 1987, les Femmes autochtones du Québec ont revendiqué un amendement à l'Accord du lac Meech selon lequel les peuples autochtones seraient reconnus comme "société distincte" et les peuples du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest (peuplés en bonne partie d'autochtones) pourraient se créer un gouvernement provincial.

Le CCA demande une audience avec le Comité parlementaire sur les Affaires indiennes et le Développement du Nord et avec les ministres W. McKnight et Barbara McDougall, celle-ci étant responsable de la condition féminine.

GROUPES MEMBRES

Pour pouvoir devenir membre du CCA, un groupe doit compter 10 membres ou plus et endosser les objectifs de notre organisation. Agences, services et organismes gouvernementaux ne sont pas éligibles. Les groupes membres ont le droit de mandater des déléguées à l'Assemblée générale annuelle et aux autres assemblées générales. Les groupes membres reçoivent automatiquement les publications, informations et messages du CCA.

Veillez nous envoyer les informations nécessaires sur les cotisations et conditions requises pour adhérer au CCA.

Nom du groupe:

Adresse:

Ville:

Province:

Téléphone:

**Comité canadien d'action
sur le statut de la femme
344, rue Bloor ouest, bureau 505
Toronto (Ontario) M5S 1W9**

La Voix des femmes s'oppose au livre blanc sur la défense

Kay Macpherson
membre du Comité sur la survie

En juillet 1987, le ministre de la Défense nationale publiait son livre blanc, *Défi et engagement: une politique de défense pour le Canada*. Cet appel coûteux et bien orchestré en faveur d'augmentations énormes des dépenses militaires n'a pas fait l'objet de débats au Parlement. On n'a pas tenu compte des consultations publiques, déjà fort limitées. Après avoir écouté les conseils des professionnels et des milieux industriels, le ministère de la Défense nationale s'est engagé à adopter les recommandations du livre blanc sans qu'il y ait eu de débat public et après une discussion limitée au niveau du cabinet.

La Voix des femmes, un groupe membre pancanadien du CCA, a présenté sa réponse au livre blanc le 13 novembre. Le conseil de direction du CCA étudiera la possibilité d'accepter la position de la Voix des femmes lors de sa rencontre en avril prochain. Nous encourageons vivement les membres du CCA à songer à l'impact de la militarisation sur leurs vies et à ses effets sur les besoins de développement des femmes partout sur la planète.

La Voix des femmes rejette la prémisse du livre blanc voulant que l'URSS soit notre seul ennemi permanent. De plus, ce groupe ne croit pas que c'est en s'armant davantage que l'on peut décourager l'ennemi. (Les 18 chasseurs que l'on veut acheter sont coûteux et ont des défauts de fabrication. Les sous-marins nucléaires sont extraordinairement chers, ils polluent et leur utilité n'est pas démontrée.)

Alors que les grandes puissances viennent de signer le premier traité de réduction des armements nucléaires et qu'ils se préparent à discuter de détente et de coopération, le Canada se prépare à renforcer son establishment militaire et à intégrer plus étroitement ses forces aux stratégies et aux armements de l'OTAN et des États-Unis. Cette expansion coûtera plus de 120 milliards

de dollars au cours des prochaines années. Le prix d'un sous-marin nucléaire, et on prévoit en acheter 10, se trouve entre 6 et 12 milliards. Le budget annuel de la défense nationale est actuellement d'environ 9 milliards de dollars. Notre souveraineté dans l'Arctique est menacée davantage par



les vaisseaux américaine que par la présence de sous-marins soviétiques, qui n'ont d'ailleurs jamais été décelés sous la calotte glaciaire du pôle.

Toute cette expansion militaire se fonde sur la menace supposée que représente l'URSS à notre sécurité. La

seule solution que l'on propose, c'est l'accroissement de la militarisation et des menaces de guerre et de violence. Nous devons dissiper ce mythe et développer une politique étrangère des deux voisins qui reconnaît la position unique du Canada sur la planète. Nous devons démontrer comment la militarisation affecte directement notre développement social, éducatif, économique et culturel.

Selon la déclaration de la Voix des femmes, la sécurité, c'est non seulement l'absence de guerre et de menaces de guerre mais aussi l'absence de la peur.

Les femmes sont les membres les plus vulnérables de notre société. Il n'est pas nécessaire de rappeler aux membres du CCA l'importance de nos programmes sociaux, même s'ils sont insuffisants, et à quel point nos ressources sont limitées. Notre véritable sécurité se trouve dans la possibilité de créer un monde où des enfants en

LA POLITIQUE DU CCA SUR LA PROSTITUTION EST REMISE À UN COMITÉ FÉDÉRAL

Jennifer Stephens
Comité sur la prostitution

Alors que la période de revue de trois ans de la loi C-49 tire à sa fin, le Comité sur la prostitution du CCA a confirmé l'inefficacité de la loi et des méthodes employées par diverses juridictions conformément aux pouvoirs extraordinaires prévus par la loi. Les difficultés causées par l'application de la loi par les forces policières et par les groupes d'auto-défense de quartiers ont créé une situation presque intolérable pour les prostituées. La police de Toronto demande maintenant une loi qui soit plus «sévère» que la loi C-49, tout en admettant que la loi actuelle n'a aucun effet dissuasif.

Lorraine Greaves et Jennifer Stephen ont décrit beaucoup de ces problèmes au cours d'une table ronde sur la prostitution lors de l'Assemblée semi-annuelle à Edmonton. Le Comité a nommé des représentantes aux comités d'étude sur la loi C-49 mis sur pied par le ministère

fédéral de la Justice dans cinq centres métropolitains du Canada. Les politiques du CCA sur la prostitution et les procédures criminelles se rapportant à la prostitution seront soumises à ces comités.

Bien que le mandat du Comité n'englobe pas la prostitution adolescente, des participantes à la table ronde ont exprimé leurs inquiétudes au sujet de la présence de jeunes dans les milieux de la prostitution. Ce qu'il faut noter ici toutefois, ce sont les problèmes reliés des sans-abris et du manque de logements abordables, ainsi que la violence et l'abus dans la famille. Ce sont ces problèmes qui obligent les jeunes à trouver refuge dans les rues. Une fois cette étape franchie, ce n'est plus qu'une question de survie.

Le Comité prépare sa participation à l'Assemblée générale annuelle et invite les groupes membres et les intéressées à lui soumettre leurs commentaires sur la politique actuelle du CCA.

on légifère la mise en vigueur des droits de visite.

Les organisations de droits des pères commencent à faire parler d'elles. Nous devons surveiller leurs activités et réagir à leurs propositions. Nous désirons avoir des nouvelles de toute personne et tout groupe qui a eu des contacts avec les groupes de droits des pères ou qui s'intéressent à leurs activités. Veuillez écrire à Fleurette Osborne, responsable du Comité sur la justice, CCA, 344, rue Bloor ouest, bureau 505, Toronto (Ontario) M5S 1W9.

Correction

Le dernier rapport du Comité sur la justice (*Action féministe*, novembre 1987) a été rédigé par Margaret Buist, membre du Comité.

(améliorées) ou des prestations à court terme mais d'un montant plus élevé décrites ci-dessous;

■ Les futur-e-s veuves et veufs âgé-e-s de moins de 35 ans en 1990 toucheraient : a) avant l'âge de 65 ans, des prestations à court terme pendant trois ans ou bien tant qu'ils ont un enfant âgé de moins de 7 ans, après quoi ces prestations seraient progressivement éliminées sur une période de 2 ans; b) après l'âge de 65 ans, une rente viagère calculée en fonction de 60 % des crédits du RPC accumulés par le conjoint décédé durant les années de cohabitation.

Lors de son intervention devant le comité parlementaire le 2 novembre, le CCA a indiqué que bien qu'appuyant sans réserve le projet d'augmentation immédiate des prestations aux orphelin-e-s et aux conjoints survivants âgés de 55 à 65 ans, nous nous opposons à toute réduction importante des pensions de veuve auxquelles pourraient avoir recours à l'avenir les jeunes femmes d'aujourd'hui. En effet, nous n'avons aucune raison de croire que ces femmes seront en mesure de subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leurs enfants trois ans après leur veuvage ou dès que leur plus jeune enfant aura atteint l'âge de 7 ans. Nous croyons notamment que ces prestations à court terme nuiraient aux agricultrices, aux veuves qui occupent des emplois mal rémunérés et aux mères de jeunes enfants âgés de plus de 7 ans.

Le CCA a donc demandé au gouvernement fédéral de préparer un nouveau document de consultation, un vrai cette fois, présentant une gamme d'options, et non une seule alternative, pour les futur-e-s veuves et veufs. Nous avons également invité tous les membres du Groupe d'action sur les pensions du CCA à écrire à M. Epp, à leurs député-e-s fédéraux-les et au comité sur la Santé et le Bien-être. On peut les joindre tous à la même adresse (courrier dispensé d'affranchissement) : Chambre des communes, Ottawa (Ontario) K1A 0A6; le président du Comité est le docteur Bruce Halliday, député.

Pour communiquer avec le Groupe d'action sur les pensions du CCA, ou pour obtenir plus de renseignements à ce sujet ou au sujet de toute question



SSC — PHOTOCENTRE — ASC

ayant trait aux pensions, on peut téléphoner ou écrire au secrétariat du CCA, 344, rue Bloor ouest, bureau 505, Toronto (Ontario) M5S 1W9, téléphone: (416) 922-3246.

Le CCA propose des changements à la pension de survivant du RPC

Louise Dulude

Comité sur les pensions et la sécurité du revenu

L'automne dernier, le ministre de la Santé et du Bien-être social, Jake Epp, a publié son *Document de consultation sur les pensions de survivant en vertu du Régime de pensions du Canada*. Le document fut immédiatement envoyé au comité permanent sur la Santé et le Bien-être des Communes, lequel a tenu une série de consultations publiques sur les propositions qu'il contenait. Selon les nouvelles règles, proposées à l'issue de consultations avec certaines provinces et devant entrer en vigueur en 1990:

■ Tous les bénéficiaires actuels de la pension de veuve ou de veuf âgé-e-s de moins de 65 ans, ainsi que les orphelin-e-s, recevraient une augmentation immédiate de leurs prestations;

■ Les futur-e-s veuves et veufs qui auront 35 ans ou plus en 1990 auraient le choix entre des prestations à long terme actuelles

Garderies...suite de la p. 1

le ministre de la Santé. C'est d'autant plus difficile de le déterminer du fait qu'une portion inconnue des sommes prévues se transformeront en bénéfices fortuits pour les provinces qui obtiendront dorénavant des subventions pour des garderies existantes à but lucratif qui étaient inéligibles en vertu du RAP.

Le CCA et l'ACPSGA ont toujours maintenu que pour être efficace, un régime canadien de services de garde doit incorporer des normes minimales pour assurer la qualité des services. La norme la plus importante est l'obligation de limiter la participation fédérale uniquement aux services à but non lucratif, puisque les expériences canadiennes avec les services sociaux commerciaux, comme les garderies et les foyers pour les personnes âgées, démontrent que les profits ne peuvent être obtenus que si l'on fait appel à une main-d'oeuvre bon marché sans formation et si l'on coupe des coins essentiels.

Les propositions d'Ottawa sur la garde des enfants ne tiennent pas compte de ces faits, tout comme elles ne tiennent pas compte de presque tout ce que lui ont dit les groupes de femmes. Le résultat inévitable de ce programme tant attendu est un gâchis total.

RAPPORTS DES COMITÉS

Les groupes de droits des pères mettent en question l'égalité

Janice Drakich
Comité sur la justice

Notre article intitulé **Les féministes et le nouveau droit de la famille** paru dans le numéro de novembre 1987 d'*Action féministe* évoquait certaines actions des groupes de défense des droits des pères. Dans le présent article, nous nous proposons d'examiner en profondeur les menaces que font peser ces groupes sur les femmes et les enfants, en plus de vous demander de nous aider à surveiller leurs activités.

Les groupes de droits des pères sont regroupés au sein du Canadian Council for Family Rights. On y retrouve le Canadian Council for Co-Parenting, les Fathers for Justice, l'Association des hommes séparés ou divorcés de Montréal, et l'Organization for the Protection of Children's Rights. Le mouvement des droits des pères a mobilisé ses ressources en faveur de la garde conjointe involontaire des enfants, la médiation obligatoire lors des divorces, et la mise en vigueur des droits de visite. Il s'oppose à la perception obligatoire des pensions alimentaires et cherche à obtenir des fonds pour lancer une action contre les jugements de garde unique en vertu de la Charte des droits. Bien qu'ils prétendent défendre les droits des pères lorsqu'il est question de garde et de droits de visite, et qu'ils se définissent comme les défenseurs des droits des enfants et des droits à l'égalité, les groupes de droits des pères s'attaquent au principe de l'égalité ainsi qu'à la sécurité et au bien-être des femmes et des enfants.

La motivation profonde des groupes de droits des pères semble être la protection des pères au dépens des mères et des enfants. Lors du lancement de ce regroupement, un manifestant pro-féministe diffusait un communiqué dans lequel on pouvait lire:

Vous serez inondés par une foule de lobbyistes et de pères désabusés qui feront la promotion de la garde conjointe obligatoire, la

médiation obligatoire, le secret et l'amnistie pour les pères abusifs et parasites. En tant qu'hommes, nous ne croyons pas que ces lobbyistes peuvent prétendre représenter les droits des pères ou des parents. Ils ne font qu'alimenter le ressac anti-femmes. La justice, ce n'est pas satisfaire l'intérêt personnel des hommes.

L'intérêt des hommes semble être le leitmotiv des actions des défenseurs des droits des pères. Prenons l'exemple de la garde conjointe involontaire que des études ont démontrée comme étant une solution insatisfaisante pour les femmes, les enfants et les hommes. Les pères continuent de défendre leur droit fondamental de propriété sur leurs enfants, peu importe l'intérêt des enfants. Ils prétendent que la garde unique constitue le «véritable abus des enfants» et que «le lobby féministe a condamné un grand nombre d'enfants ainsi que notre institution la plus sacrée, la famille... à plus de conflits et de souffrances» (Richard Haney, Council on Co-Parenting). Ils suggèrent que la présence des pères dans la garde conjointe diminue la souffrance et l'abus des enfants. Toutefois, bien qu'ils se prétendent défenseurs des droits des enfants, les groupes de droits des pères rejettent la garde partagée physique et la perception obligatoire des pensions

alimentaires. C'est ce que l'on peut conclure de leurs témoignages devant le comité permanent sur la Justice de la Chambre des communes :

J'estime que le gouvernement... fera une erreur importante s'il s'oriente dans le sens de la mise à exécution plutôt que dans celui de la justice... (R. Haney au nom de la Coalition on Co-Parenting).

La plupart (des groupes de pères) ne veulent pas que les enfants vivent avec les pères mais ils veulent participer à la prise de décisions. (Témoignage de R. Diamond)

On peut conclure de ces déclarations que la justice ne se trouve pas dans l'application des responsabilités des parents en ce qui concerne les soins quotidiens et les besoins financiers des enfants, mais qu'elle se trouve plutôt chez le droit et la capacité du père de manquer à ses responsabilités.

La position des groupes de droits des pères sur les questions de droit familial comme la garde conjointe involontaire, la médiation obligatoire et la mise en vigueur des droits de visite a des conséquences négatives pour les femmes et les enfants. Rappelons les principales objections: la garde conjointe involontaire ne tient pas compte des éléments particuliers d'un dossier comme l'abus physique ou sexuel et elle aggrave la situation économique du parent qui assure la plupart des soins. La médiation obligatoire ne tient pas compte du manque de pouvoir relatif des femmes et surtout des femmes battues vis-à-vis des maris. La médiation supprime des garanties légales puisqu'il s'agit d'une privatisation du droit familial. Enfin, les femmes qui refusent de permettre des visites se voient menacer de perdre la garde de leurs enfants et de subir des difficultés économiques si



Emily Elliott

L'ÉTUDE DES STRUCTURES DU CCA



Avez-vous votre Trousse d'action du CCA? Vous y trouverez des renseignements sur nos priorités, nos objectifs et notre structure. Adressez-vous au secrétariat à Toronto.

Sandi Kirby
Comité sur l'étude des structures

Comme bon nombre d'entre vous le savez déjà, l'étude des structures du CCA initiée en 1986 doit se terminer en 1988. En réalité, deux études ont lieu, une pour le Québec et une pour le reste du Canada. Le comité québécois examine la pertinence du CCA pour le mouvement des femmes du Québec en plus d'examiner les structures du CCA. Il est en contact régulier avec l'autre comité sur l'étude des structures et il présentera son rapport au conseil de direction du CCA.

Le Comité sur l'étude des structures, qui coordonne l'étude générale du CCA, s'est rencontré à trois reprises, s'abord lors d'une téléconférence, puis à Toronto et enfin, lors de l'assemblée semi-annuelle à Edmonton. Le comité se compose de quatre membres du conseil de direction du CCA (Lorraine Greaves, Louise Dulude, Noëlle-Dominique Willems et Palma Anderson), de cinq femmes sans poste au sein du CCA (Sandi Kirby, Jane Evans, Rabab Naqui, Donna Cameron et Maria Barile) et de Judy Campbell du secrétariat. Lorraine et Sandi en sont les co-responsables.

Le CCA a décidé d'étudier quels changements il doit apporter à ses activités et à sa façon de procéder. Comme la raison d'être du CCA est de servir les groupes membres, l'étude ne sera fructueuse que si ces derniers y participent. De plus, nous avons sollicité l'avis des Amies du CCA, des membres actuelles et anciennes du conseil de direction, des employées et des groupes qui ne sont pas membres.

L'échéancier est serré

Le Comité sur l'étude des structures a accepté un projet d'étude soumis par Catalyst Research. L'échéancier est serré. Le budget permet une étude des structures générale qui n'entre pas dans le détail. Catalyst Research recueillera la plupart des données de novembre à la fin février. Elles auront

également un contact permanent avec la consultante québécoise. Le Comité sur l'étude des structures rédigera un rapport préliminaire qui sera soumis aux groupes membres au cours des mois de mars et avril prochains. Les groupes devront également retourner leurs commentaires au cours de cette période. Le rapport définitif sera rédigé et envoyé aux groupes membres avant l'Assemblée générale annuelle (AGA) de mai.

Participation des groupes membres

Chaque groupe membre doit faire entendre sa voix. Nous prévoyons offrir à chaque groupe (à l'extérieur du Québec) au moins trois occasions de participer au document final. La première est un questionnaire que nous avons déjà diffusé. La deuxième sera des rencontres régionales (avec possibilité de téléconférences et d'envois supplémentaires) d'un bout à l'autre du Canada à la fin janvier et au début février. Bien que nous ayons peu d'argent à notre disposition, nous espérons que le plus grand nombre de personnes possible pourront communiquer directement avec les consultantes au cours de ces rencontres. La troisième sera l'invitation de commenter le rapport provisoire avant que le Comité ne rédige le rapport définitif pour la rencontre de mai. Nous n'aurons que six semaines entre le rapport provisoire et la rédaction du texte définitif (mars et avril).

VEUILLEZ ENVOYER VOS COMMENTAIRES AVANT LE 20 MARS. À la fin avril, les groupes membres recevront le rapport définitif incorporant les commentaires des groupes. **VEUILLEZ PRÉVOIR UNE RÉUNION DE VOTRE GROUPE AU COURS DES DEUX SEMAINES PRÉCÉDENT L'AGA POUR DISCUTER DU RAPPORT FINAL.** (L'AGA se déroulera du 13 au 15 mai.)

Entretiens, le Comité sur l'étude des structures examinera les questions suivantes: le passé du CCA; les groupes à intérêt unique; le CCA et les coalitions/comités provinciaux; l'impact du lobbying du CCA; le rôle des jeunes femmes, des femmes autochtones, des femmes de minorités visibles, des immigrantes, des handicapées et des femmes à faible revenu au sein du CCA; les femmes et la politique partisane; la structure générale du CCA; enfin, les employées, les bénévoles et les régions. Cette liste n'est pas exhaustive. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions si vous pensez à d'autres domaines d'études. Ces domaines sont vastes et certains sont forts complexes. Nous aurons besoin de votre aide pour bien les étudier.

Pour plus de renseignements sur l'étude des structures, veuillez communiquer avec le secrétariat du CCA à Toronto. Enfin, vous pouvez communiquer avec le Comité en vous adressant au secrétariat.

LA RÉFORME FISCALE: TANT PIS POUR LES FEMMES ET LES ENFANTS

Louise Dulude

En juin dernier, le ministre des Finances, Michael Wilson, publiait son Livre blanc sur la réforme fiscale. Depuis, le CCA a rédigé un mémoire en réponse à ce projet et l'a présenté au comité des Finances des Communes en septembre et au Comité sénatorial sur les banques et le commerce en novembre. Puis, en décembre dernier, nous avons participé à des réunions avec M. Wilson et avec Tom Hockin, ministre d'État aux Finances.

Le mémoire du CCA sur la réforme fiscale comprend un énoncé des principes qui devraient guider toute réforme de notre régime fiscal. Un examen des mesures proposées par le gouvernement, qui doivent entrer en vigueur en janvier 1988, révèle que celles-ci ne correspondent à aucun des critères énoncés. Voici les principaux arguments présentés dans notre mémoire:

Progressivité

Un régime fiscal progressiste se définit comme un système où les riches paient une plus forte proportion de leur revenu en impôt que ceux qui ont un revenu plus faible. Ceci est particulièrement important pour les femmes, bien entendu, puisque la plupart d'entre nous appartenons au groupe des contribuables à revenus modestes.

Seule une des mesures proposées par le gouvernement est susceptible de rendre notre régime fiscal plus progressiste : le remplacement de plusieurs exemptions et déductions par des crédits d'impôt. En effet, un crédit offre un avantage égal à quiconque est imposable d'un montant au moins équivalent au crédit, tandis qu'une exemption ou une déduction représente une économie d'impôt plus importante pour les contribuables aux revenus les plus élevés. Par exemple, la déduction maximale de 4 000 \$ pour la garde d'enfant qui vient d'être annoncée se traduira par une économie nette de 1 800 \$ pour les

parents les plus riches, mais de 1 000 \$ seulement pour les parents dont le revenu imposable est plus faible (voir l'article sur le nouveau programme de garde des enfants dans ce numéro).

Malheureusement, le tout petit progrès que représente l'introduction de nouveaux crédits d'impôt est limité par l'absence de mesures visant à mettre ces crédits complètement à l'abri de l'inflation. En outre, l'effet progressiste des crédits est plus qu'annulé par deux autres changements proposés. Le premier est une importante réduction des taux d'impôt perçus sur les revenus élevés. Le CCA a dénoncé cette mesure et fait remarquer que le taux d'impôt applicable aux revenus les plus élevés au Canada est le plus faible de tous les pays industrialisés, à l'exception des États-Unis. Et même les comparaisons avec nos voisins sont sujettes à caution: d'abord, leurs programmes sociaux ne sont ni aussi bons, ni aussi nombreux, ni par conséquent aussi coûteux que les nôtres, et ensuite, leur régime fiscal offre beaucoup moins d'échappatoires pour les plus riches que le nôtre.

Deuxièmement, et ce qui est plus inquiétant, le gouvernement a aussi l'intention, à compter d'une date non encore révélée, d'augmenter ses revenus en provenance de la taxe de vente, entre autres en instaurant une taxe à la valeur ajoutée, ou taxe de transaction. Une telle mesure serait d'autant plus régressive qu'elle pourrait s'appliquer au coût de services comme les garderies, ce qui aurait pour effet d'imposer un fardeau fiscal proportionnellement plus lourd à mesure que le revenu baisse. Cela est dû aux effets combinés de deux facteurs: d'abord, le taux de la taxe de vente est le même pour tout le monde, et ensuite, les personnes à faible revenu doivent forcément dépenser une proportion beaucoup plus forte de leurs revenus pour des biens de consommation.

Le CCA est d'avis que le gouvernement doit diminuer, et non augmenter, la proportion des recettes qu'il perçoit de sources aussi régressives que la taxe de vente.

Reconnaître le coût des enfants

Tout le monde s'accorde à trouver que les mesures proposées par le livre blanc auraient pour effet de réduire considérablement les allègements fiscaux dont bénéficient les parents à revenus moyens ou élevés. Cependant, même les parents les plus démunis y perdraient à la longue car leurs prestations ne sont pas entièrement protégées contre les augmentations du coût de la vie.

Une partie du problème réside dans la transformation de l'exemption pour les enfants de moins de 18 ans en un crédit de 65 \$ par an. Pour les familles qui disposent d'un revenu supérieur à un certain niveau (variable selon le revenu de chaque parent), ce crédit vaut moins que l'ancienne exemption. Le livre blanc propose aussi l'élimination de toute aide fiscale pour les enfants âgés de 18 ans ou plus. Dans l'ensemble, les familles dont le total des revenus s'élève à plus de 24 000 \$ toucheraient moins d'allègements fiscaux pour les enfants qu'avant la réforme.

Le CCA a vigoureusement protesté contre ces changements et recommandé les mesures suivantes pour en atténuer les répercussions : de rendre les allocations familiales non imposables; d'augmenter le seuil d'admissibilité au crédit d'impôt pour enfants et de l'indexer entièrement sur l'indice du coût de la vie; de rétablir l'indexation intégrale de toutes les prestations familiales, y compris les allocations familiales; d'augmenter le montant du crédit d'impôt accordé aux familles à faible revenu.

suite à la page 16

voix et pour partager le pouvoir lorsqu'il est question de décider de l'avenir du pays. Les femmes doivent s'efforcer de gagner leur part du pouvoir politique en tant que représentantes de la moitié de la population.

«Inspirez-vous du Guide d'intervention du CCA sur les élections», a-t-elle suggéré, «peu importe que vous soyez candidate ou que vous militiez pour un parti. Les femmes doivent influencer la prise de décision afin que les politiques du gouvernement correspondent aux besoins des femmes et des hommes qui désirent vivre dignement et qui veulent voir les enfants de toutes les races devenir des citoyennes et des citoyens productif-ve-s, informé-e-s et en santé, qui vivent dans l'égalité et qui sont sensibles aux droits de leurs voisins. L'augmentation du pouvoir des femmes ne peut correspondre qu'à l'augmentation du pouvoir populaire.»

Les 20 ateliers thématiques avaient pour thème «Préparer notre programme: quelques éléments essentiels». Ces ateliers correspondaient grosso modo aux comités politiques du CCA (voir l'article sur les femmes autochtones dans ce numéro). Un deuxième groupe d'ateliers pratiques, intitulé «De quelles façons pouvons-nous utiliser notre pouvoir?», portait sur les sujets suivants: être candidate; connaître les candidat-e-s; exercer des pressions sur les candidat-e-s; travailler pour votre candidat-e; travailler pour votre parti; faire voter les femmes; les élections et les journalistes; appuyer les femmes une fois qu'elles sont élues; utiliser des techniques dramatiques et des caricatures; et enfin, de nouvelles stratégies de financement.

Au cours de l'atelier «Être candidate» dirigé par Noëlle-Dominique Willems, les députées Pam Barrette (NPD) et Betty Hewes (LIB) de l'assemblée législative de l'Alberta ont livré des témoignages utiles et parfois contradictoires sur la vie et le travail d'une femme politique à un auditoire enthousiaste. Elles ont rappelé l'importance de faire ses premières armes dans la communauté (Betty Hewes) et expliqué comment organiser une campagne féministe ou non-hiérarchique (Pam Barrette). La présence de Marion Dewar, députée NPD fédérale, et de deux députées de la Saskatchewan, Elaine Driver, fermière et Louise Simard (Regina) a favorisé une discussion très enrichissante.

Toutes les députées ont témoigné de la quantité phénoménale de temps

Le nouveau Guide d'intervention sur les élections du CCA

Lors de son assemblée semi-annuelle en novembre dernier, le CCA a diffusé son Guide d'intervention sur les élections. Publié en tant que numéro d'*Action féministe* (vol. 2, n° 8), ce Guide comprend le programme électoral du CCA, une liste de ressources québécoises, des renseignements sur les enjeux d'une candidature personnelle, des façons de bien connaître les candidat-e-s, des techniques pour exercer des pressions sur ces personnes et pour leur venir en aide, des encouragements au travail au sein des partis politiques, des façons de faire voter les femmes et une bibliographie.

Produit à Edmonton par une équipe comprenant la vice-présidente du CCA Trudy Richardson (rédactrice) et Julie Anne LeGras (rechercheuse et co-rédactrice) et traduit à Montréal par Michelle Séguin, ce Guide encourage les femmes à s'engager dans la prochaine campagne électorale en leur donnant des conseils pratiques. Le CCA en distribuera 30 000 exemplaires au cours des prochains mois. Les abonnées à *Action féministe* en recevront une copie. Celles qui désirent en obtenir des exemplaires n'ont qu'à s'adresser à leur représentante régionale du CCA ou au secrétariat à Toronto (416) 922-3246. Le Guide est distribué gratuitement.

Le CCA estime que les changements sociaux tardent à venir et que ce sont les femmes qui souffrent le plus des conditions sociales

et de travail qu'il faut consacrer à la vie politique, à la discipline qu'il faut avoir et des sacrifices personnels qu'exige la vie politique. Il était inspirant de les entendre parler de l'intérêt vif de la vie politique et des ses autres compensations. Lorsque les conférencières ont demandé combien de celles qui étaient présentes songeaient à se porter candidates, beaucoup de mains se sont levées. C'était là ce qu'espéraient les organisatrices de l'assemblée, qui cherchaient à encourager la participation des femmes aux élections.

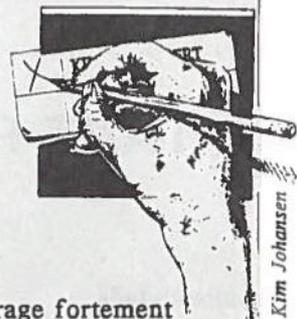
Lors d'une plénière intitulée «Que doivent savoir les femmes au sujet de la politique fédérale», la députée Mar-

injustes. Il encourage fortement ses 550 groupes membres à se concerter afin de devenir une force importante qui déterminera le résultat des prochaines élections.

La performance du gouvernement fédéral a été décevante, même lorsqu'il s'est efforcé de répondre aux besoins des femmes. Son dossier sur la pornographie, l'action positive, la formation professionnelle, les services sociaux et de santé, l'assurance-chômage et la création d'emplois laisse beaucoup à désirer. On dirait que les Canadiennes et leurs enfants sont en recul constant.

Une élection peut être convoquée avec seulement 90 jours d'avis. Il est donc essentiel que les femmes commencent à se mobiliser dès aujourd'hui. Lors de l'assemblée semi-annuelle en novembre dernier, le conseil de direction du CCA a demandé que des élections générales soient convoquées. Procurez-vous votre Guide d'intervention et commencez à vous préparer aujourd'hui même.

Commandez vos guides auprès du: Comité canadien d'action sur le statut de la femme, 344, rue Bloor ouest, bureau 505, Toronto (Ontario) M5S 1W9, tél. (416) 922-3246.



Kim Johansen

garet Mitchell a donné de nombreux conseils fort utiles sur la base de ses années d'expérience. Elle a rappelé un fait important, «Nous ne devons jamais perdre notre sens de l'humour dans cet emploi.» Son travail en tant que critique du NPD sur la condition féminine et sa participation au comité permanent sur le Secrétariat d'État examinant le Programme de promotion de la femme ont été bien appréciés et ses remarques ont été chaleureusement reçues.

Il faut remercier le comité organisateur de l'assemblée, Trudy Richardson et Rebecca Coulter (du conseil de direction du CCA), Maureen Irwin, Sheila Smith et Barbara Surdykowski.

L'ASSEMBLÉE SEMI-ANNUELLE DU CCA DEMANDE DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES



Mufty Mathewson

Elizabeth Amer

Le CCA et toutes les femmes du Canada demandent au premier ministre de soumettre son mandat à une épreuve. C'est le défi qu'a lancé la vice-présidente du CCA, Trudy Richardson. Celle-ci, avec de Rebecca Coulter, représentante de l'Alberta et d'un groupe énergique de femmes d'Edmonton, a organisé l'assemblée semi-annuelle du CCA de 1987 qui a eu lieu à Edmonton en novembre dernier et qui avait pour thème *Utiliser notre pouvoir: les femmes et les prochaines élections fédérales*. «Nous demandons des élections fédérales», a déclaré Richardson, «et nous pouvons leur assurer que nous ferons sentir notre présence comme candidates et comme électrices.»

Afin d'encourager les Canadiennes à se mobiliser dès aujourd'hui en vue des élections, Richardson leur a proposé le Guide d'intervention sur les élections de 1988 du CCA. Diffusé en tant que numéro spécial d'*Action féministe*, ce guide a été tiré à 30 000 exemplaires afin de définir un programme féministe, d'encourager les femmes à participer aux élections, et d'offrir des stratégies en vue du succès. Les membres du CCA ainsi que toutes les femmes ont été encouragé-e-s à distribuer le Guide en le commandant pour leurs organisations, leurs familles, leurs amies et leurs connaissances.

Il était donc à propos que l'assemblée fut ouverte par une pièce théâtrale, écrite par Diane Gordon, sur Agnes MacPhail, la première députée fédérale.

Lors du lunch du samedi, la ministre responsable des questions féminines de l'Alberta, Elaine McCoy, a tenté de redéfinir l'action positive afin de permettre à son gouvernement de revendiquer des succès dans ce domaine. Lors de son mot de remerciement, la présidente du CCA, Louise Dulude, a déclaré que le CCA ne changerait pas sa position sur l'action positive pour répondre aux attentes des gouvernements

et que les femmes ne seraient pas satisfaites avec les gouvernements tant qu'il subsisterait des inégalités.

Le gouvernement fédéral a été représenté par le député conservateur d'Edmonton ouest, Murray Dorin. Ce député, qui manifestement n'a pas peur des défis, a débattu des «femmes et du libre-échange» avec Marjorie Cohen. Il était mal préparé, déclarant qu'il n'y avait pas d'études fiables démontrant que le libre-échange nuirait aux femmes. (Le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme vient de publier un mémoire de Cohen sur la question et la maison d'édition Garamond Press vient de publier son livre.) Dorin a fait preuve de son insensibilité aux problèmes des femmes et n'a reçu qu'un accueil froid des participantes à la session.

Après une introduction gracieuse de Lynne Kaye, la représentante du CCA pour le Québec, Madeleine Parent a présenté le discours d'ouverture de l'assemblée. Une syndicaliste et féministe de longue date, Parent a expliqué avec éloquence pourquoi les femmes doivent se regrouper et utiliser les élections fédérales comme forum pour continuer leur lutte en faveur de l'égalité. «Quarante pour cent de la population vit sous le seuil de la pauvreté ou le franchit à peine», a-t-elle affirmé. «Ceux-ci se partagent 2,7 % du revenu global du pays, tandis que 10 % de la population ont 51 % de tout le revenu du pays. Les femmes constituent une majorité importante des 40 % de la population qui sont les plus démunies.»

Elle a décrit les dernières mesures prises par le gouvernement en réponse à cette situation: la tentative avortée de désindexer les pensions de vieillesse; la désindexation réussie des allocations familiales, malgré les manifestations populaires; la recommandation de la Commission Forget de couper les prestations d'assurance-chômage et de sup-

primer les prestations de congés de maternité du régime sans proposer d'alternative concrète. «Seuls les efforts unis des groupes de femmes, des syndicats et des autres organisations démocratiques ont obligé le gouvernement à faire marche arrière», a-t-elle déclaré.

La privatisation, l'accord de libre-échange et la «réforme fiscale» ne font qu'alourdir le fardeau des pauvres et accroître les privilèges des riches. Selon Parent, les femmes ne peuvent plus se contenter de surveiller Ottawa et de demander des politiques favorables. Elles doivent faire un pas de plus et se présenter courageusement aux élections. Exception faite de celles comme Margaret Thatcher, les femmes peuvent faire la différence sous certaines conditions.

«Les femmes actives dans les organisations démocratiques qui prennent position sur les questions sociales - la lutte pour les droits à l'égalité des femmes et pour la formation professionnelle, la liberté de choix, la lutte contre l'intolérance raciale ou pour le logement à prix modique ou coopératif, pour les garderies, pour un environnement sans danger ou pour la paix - les femmes qui ont des assises solides dans ces organisations peuvent et doivent obtenir l'appui de leurs consoeurs et leurs collègues pour qu'elles puissent poser leurs candidatures.» Grâce à cette base populaire, les femmes doivent faire comprendre aux partis politiques qu'elles prônent certaines politiques sociales et qu'elles ne se laisseront pas intimider ou convaincre d'agir contre leurs principes. Selon Parent, c'est ainsi qu'elles peuvent participer à l'amélioration des programmes politiques des partis et si elles sont élues, à influencer les politiques des partis.

Les femmes cherchent à se faire élire non pas pour dominer ni pour assujettir la population aux injustices du passé, mais pour faire entendre leur

OTTAWA DÉVOILE SON PROGRAMME DE GARDE DES ENFANTS

Louise Dulude

Le 3 décembre dernier, le gouvernement fédéral a enfin annoncé ses propositions tant attendues en matière de garde des enfants. Selon les documents officiels, il s'agit d'un ensemble de mesures d'une valeur de 5,4 milliards de dollars au cours des sept prochaines années comprenant:

- un maximum de 3 milliards de dollars qui seront dépensés en vertu d'une nouvelle *Loi canadienne sur la garde des enfants* qui remplacera les dispositions sur la garde des enfants contenues dans le Régime d'assistance publique du Canada. Ce nouveau régime prévoira un partage des dépenses de fonctionnement pour les services à but lucratif ainsi que ceux sans but lucratif, et une participation fédérale accrue (75 %) pour les coûts d'immobilisation des garderies à but non lucratif.
- des *mesures fiscales* supplémentaires de l'ordre de 2,3 milliards de dollars répartis ainsi:
 - a. le doublement de la déduction maximale des frais de garde, qui passe à 4 000 \$ pour chaque enfant de six ans ou moins ou pour chaque enfant ayant des besoins spéciaux. C'est là une mesure régressive qui procure un avantage net de 1 800 \$ aux parents les plus riches, 1 000 \$ à ceux dans le palier d'imposition le moins élevé, et rien à ceux qui ne paient pas d'impôt;
 - b. l'abolition de la limite actuelle de 8 000 \$ par famille pour les dépenses admissibles de garde d'enfants;
 - c. l'augmentation du crédit d'impôt pour enfants remboursable de 200 \$ pour les enfants de six ans ou moins pour les familles à revenu faible ou moyen qui ne réclament pas la déduction des frais de garde.
- une *Caisse d'aide pour des projets spéciaux en matière de garde d'enfants* de 100 millions de dollars pour des



projets de recherche et des programmes d'information du public.

Surtout des mesures fiscales

Fait curieux à noter, ces propositions «oublient» de tenir compte du coût présent de la déduction des frais de garde, qui s'élèvera vraisemblablement à 1,7 milliards de dollars au cours des sept prochaines années. Il n'y a aucun doute que cet oubli flagrant ne sert qu'à mieux camoufler le fait que l'élément le plus important de la politique fédérale sur la garde des enfants est le train de mesures fiscales adoptées par le gouvernement en matière de garde des enfants, qui s'élèvent à 4 milliards de dollars (1,7 milliards plus les nouveaux 2,3 milliards annoncés) et qui profitent surtout aux parents à revenu élevé.

Le CCA maintient, tout comme l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance (ACPSGA), que les avantages fiscaux versés directement aux parents constituent une gaspillage d'argent et représentent la façon la plus inefficace de développer un régime de services de garde de qualité au Canada. Pour sa part, le gouvernement estime qu'en donnant quelques centaines de dollars aux parents, ceux-ci seront en mesure de choisir le genre de services qui répond à leurs attentes. C'est ridicule, d'autant plus que l'on sait que des services de garde de qualité coûtent plus de 5 000 \$ par année par enfant et que le principal problème est le manque de places pour les parents de toutes les couches de revenu.

Selon l'ACPSGA, il y a près de deux millions d'enfants qui ont besoin de services de garde au Canada parce que leurs parents travaillent ou étudient à plein temps, et moins d'un quart de

un million de places dans des garderies autorisées pour répondre à cette demande. La conclusion qui crève les yeux, c'est qu'il nous faut de L'ARGENT POUR CRÉER DE NOUVELLES PLACES DE QUALITÉ.

La nouvelle Loi canadienne sur la garde des enfants

Ottawa affirme que son nouveau programme à coûts partagés de 3 milliards de dollars, qui doit remplacer le Régime d'assistance publique du Canada (RAP), doit créer 200 000 nouvelles places de qualité en garderie au cours des sept prochaines années. C'est là un résultat impressionnant, mais il l'est beaucoup moins quand on sait que l'ACPSGA a calculé une croissance de plus de 300 000 nouvelles places au cours de la même période en vertu des programmes existants.

Le RAP est un programme ouvert qui offre des subventions paritaires aux provinces, surtout pour des services à but non lucratif à l'intention des pauvres et des familles démunies. Aucune province n'a atteint le montant maximum de subventions auquel elle a droit en vertu du RAP. Or, les dépenses fédérales en matière de garde d'enfants en vertu du RAP ont augmenté vertigineusement au cours des dernières années, au fur et à mesure que les programmes provinciaux de services de garde se développaient. Si le taux de croissance de 28 % des trois dernières années avait continué, les dépenses du RAP à ce chapitre auraient atteint 3,9 milliards de dollars au cours des sept prochaines années. Si l'on suppose un taux de croissance inférieur et probablement plus réaliste de 12 %, le coût global aurait été de 1,8 milliards.

Il est donc impossible de prévoir combien de nouvelles places seront créées par le programme annoncé par

suite à la page 7

COURRIER DES LECTRICES

Mme Richardson,*

Je viens de recevoir *Action féministe* (vol. 2, n° 8) sur la sensibilisation aux prochaines élections et je dois vous dire que c'est la meilleure revue que j'aie lue à ce sujet. Toutes les femmes assez âgées pour voter devraient en avoir une copie. C'est de la lecture obligatoire non seulement pour les femmes mais pour les hommes aussi!

J'ai remarqué qu'*Action féministe* est publié huit fois par année. Quel en est le tarif d'abonnement? C'est une revue que nous devons avoir dans notre maison, sans compter que bon nombre de mes amies aimeraient la recevoir.

Enfin, merci encore une fois d'avoir rassemblé tous ces renseignements fort utiles.

Else M. Kennedy
Chemainus, C.-B.

* Trudy Richardson était la rédactrice

du numéro spécial d'*Action féministe* sur les élections (vol. 2, n° 8, novembre 1987).

Mme la rédactrice,

Je viens de lire votre *bulletin d'Action* d'octobre 1987. Je ne peux que vous féliciter pour cette initiative.

Vous venez d'accorder plus d'appui au projet de loi C-51 que bon nombre d'associations médicales, et même plus que l'Association canadienne du poumon. Bravo!

En tant que personne qui contribue financièrement au CCA, je dois ajouter que cela ne fait que renforcer ma conviction que vous savez vraiment ce que vous faites. De nouveau, bravo!

Garfield Mahood
Association pour les droits des non-fumeurs
Toronto, Ontario

SOMMAIRE

Garde des enfants 1
Assemblée semi-annuelle 2
Guide sur les élections 3
Réforme fiscale 4
Étude des structures 5

RAPPORTS DES COMITÉS

Justice 6
Pensions et sécurité du revenu . . . 7
Survie de la planète 8
Prostitution 8
Comité d'appui aux autochtones . . . 9
Actualité parlementaire 10

RAPPORTS RÉGIONAUX

Nouvelle-Écosse 11
Île-du-Prince-Édouard 12
Terre-Neuve/Labrador 13
Québec 13
Ontario Nord 14
Alberta 15
Colombie-britannique
sud-central 15
Territoires du Nord-Ouest 16
Assemblée générale annuelle
du CCA 17

SERVICE AUX ABONNÉES

Vous désirez nous écrire au sujet de votre abonnement? Veuillez ajouter votre étiquette à votre correspondance.

Vous déménagez? Retournez votre étiquette avec votre nouvelle adresse.

Vous désirez vous abonner?
Cochez la case appropriée et ajoutez votre étiquette (s'il y a lieu).

Tarif des abonnements :

(8 numéros d'*Action féministe* plus les *Bulletins d'Action du CCA*)

- Personnel 15 \$
- Institutions, pays étrangers 25 \$
- Amie du CCA *35 \$

(affiliation personnelle au CCA; comprend un abonnement)

* cotisation annuelle minimale

Abonnement: *Nouveau Réabonnement*
Amie du CCA: *Nouvelle Renouvellement*

Nom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Retournez au
Comité canadien d'action
sur le statut de la femme
344, ouest rue Bloor, bureau 505
Toronto (Ontario) M5S 1W9

Vol. 3, n° 1
Février 1988

Action féministe est une publication du Comité canadien d'action sur le statut de la femme, 344, rue Bloor ouest, bureau 505 Toronto (Ontario) M5S 1W9.

Tél: (416) 922-3246 (A.T.M.E.)

Paraît huit fois par année.

Tarifs d'abonnement : Personnel, 15 \$; institutions, pays étrangers 25 \$.

ISSN 0831-3377

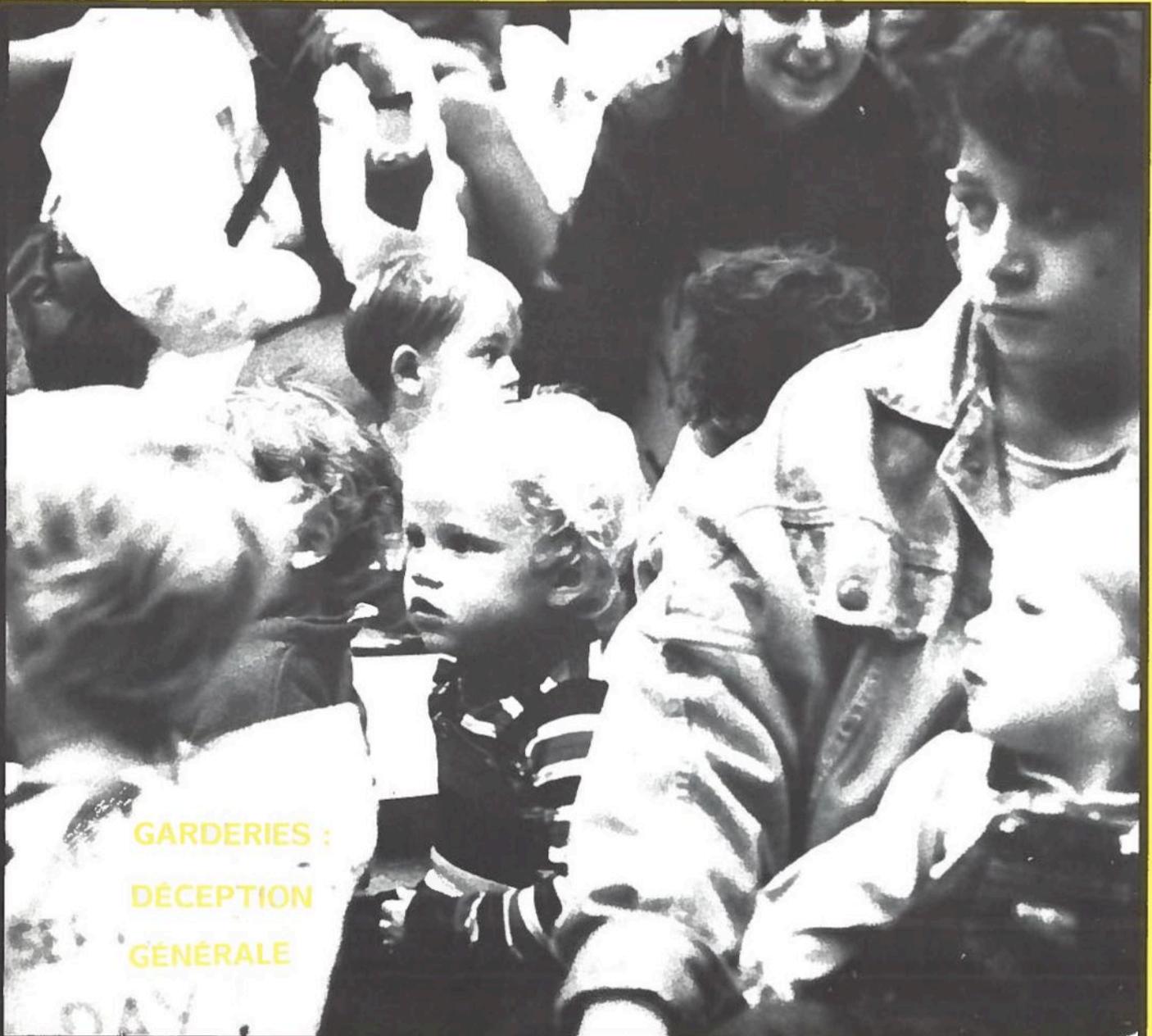
Rédaction: Elizabeth Amer
Coordination: Maxine Hermolin
Traduction: Gilbert Bélisle

Nous acceptons les annonces et les nouvelles locales, mais nous ne sommes pas en mesure de retourner les manuscrits.

ACTION

féministe

NOUVELLES DU COMITÉ CANADIEN D'ACTION SUR LE STATUT DE LA FEMME



GARDERIES :
DÉCEPTION
GÉNÉRALE

Vol. 3 N° 1

Février 1988

Comité canadien d'action sur le statut de la femme
344, rue Bloor ouest, suite 505
Toronto (Ontario) M5S 1W9
ISSN 0831-3377